

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2020



PAGE 02 : FAITS MARQUANTS

PAGE 03 : INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

PAGE 04 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

PAGE 11 - 13 : GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE ET GESTION DES RISQUES

PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Le 17 Septembre 2020 le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 30 Juin 2020. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 24 Septembre 2020.

Engagé et solidaire, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est fortement mobilisé dans la lutte contre la pandémie en s'impliquant dans l'élan de solidarité national pour pallier les effets de la pandémie de la COVID-19, aussi bien sur la sphère économique, que sociale et sanitaire.

Premier partenaire du secteur agricole et du monde rural, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a confirmé son engagement indéfectible envers le monde rural, touché par la baisse de la pluviométrie, à travers la multiplication des actions au bénéfice des agriculteurs



• Poursuite des programmes « Intelaka » et « Al Moustamir Al Qaraoui »

Répondant aux Hautes Orientations Royales et formalisé dans le cadre de deux conventions signées sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Programme « Al Moustamir Al Qaraoui », Programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projets dans le monde rural, a poursuivi son déploiement pour l'accompagnement des porteurs de projets éligibles.

Pour rappel, le Crédit Agricole du Maroc a décliné le programme Al Moustamir Al Qaraoui en trois offres adaptées à chaque typologie de projet :

- **Intelak Qaraoui** pour les nouvelles créations de TPE non agricoles dans le monde rural;
- **Intelak Filahi** pour les nouvelles créations de TPE agricoles;
- **Intelak Tajdid Filahi** portant sur la modernisation des TPE agricoles déjà existantes.

Le Crédit Agricole du Maroc, outre l'accompagnement financier, assure aux porteurs de projet éligibles un accompagnement non financier à travers le conseil et la mise à disposition de l'expertise de la Banque et de son écosystème.

• 1,5 milliards de dirhams de crédits supplémentaires pour alléger les effets de la baisse de la pluviométrie sur les exploitants

- 500 MDH pour la sauvegarde du cheptel;
- 600 MDH pour le financement des cultures printanières;
- 400 MDH pour le financement et l'entretien de l'arboriculture;

Le Crédit Agricole du Maroc compte plus de 1,5 millions de comptes dits ruraux dont plus de la moitié bénéficie d'un crédit. Cette enveloppe de financement supplémentaire de 1,5 milliards de dirhams vient s'ajouter aux montants du financement annuel dédié à l'agriculture et au monde rural.

• 560 millions de dirhams de ligne de financement

- Signature d'une ligne de crédit de **560 millions de dirhams** (50 millions d'Euros) entre le CAM et l'Agence Française de Développement (AFD) ;

Soutien aux entreprises et contribution au plan national de relance économique



Mise en place de produits dédiés pour la préservation du tissu économique

Pour soutenir les entreprises en difficulté et leur permettre de faire face aux versements des salaires et paiements des fournisseurs, le CAM a déployé un dispositif spécifique afin de pouvoir enclencher une relance rapidement après la crise.

Après étude des dossiers et sur la base de leur éligibilité, le CAM a mené plusieurs actions :

- Maintien des autorisations de crédit actuelles;
- Renouvellement automatique des crédits de fonctionnement;
- Report d'échéances pour les crédits amortissables;
- Mise en place de découverts exceptionnels;
- Octroi de crédits à moyen terme;
- Report des loyers leasing.

Soutien à la poursuite des activités ou à leurs redémarrages

Inscrits dans les programmes « DAMANE RELANCE » et « DAMANE OXYGENE », le Groupe CAM a lancé les produits "**CAM Relance**" et "**CAM Relance TPE**", destinés aussi bien au monde rural qu'au milieu urbain, pour soulager la trésorerie des entreprises et leur permettre de redémarrer ou de poursuivre leurs activités.

Contribution au soutien des populations les plus impactées



Opération TADAMOUN

- Mobilisation du réseau d'agences CAM et déploiement de plus de **100 agences mobiles** pour distribuer les aides financières servies par le Fonds spécial aux ménages opérant dans le secteur informel, notamment en zone rurale et dans les zones enclavées.
- Distribution des indemnités CNSS à plus d'une centaine de milliers de salariés pour un montant de **178 millions de dirhams**.

Contribution au Fonds de Gestion de la Pandémie mis en place par l'Etat

- Contribution de **200 millions de dirhams**, soit l'équivalent de 50% du bénéfice social annuel 2019;
- Contribution volontaire et individuelle des collaborateurs du Groupe, tous grades et fonctions confondus, totalisant plus de **15 millions de dirhams**;
- Collecte des dons des citoyens au travers des agences et des canaux digitaux (CAM Online & CAM Mobile).

Report des échéances de crédit

- Pour soutenir et accompagner ses clients vulnérables impactés par la crise sanitaire, le Crédit Agricole du Maroc leur a accordé le report des échéances de crédits aux meilleures conditions et a maintenu leur niveau de découvert en prenant en compte leurs besoins et contraintes (perte de salaire partiel ou total).

Mise en œuvre d'un Plan d'actions COVID-19 pour assurer la sécurité sanitaire et la continuité de l'activité

Cellule de pilotage et audit continu

- Mise en place d'une cellule interne pour le pilotage du plan d'actions COVID-19 et désignation d'un Responsable Qualité au sein de la Banque pour assurer l'audit de conformité du plan d'actions COVID-19. La cellule est en charge du suivi de la situation épidémiologique et de la réglementation sanitaire, de l'identification des meilleures pratiques en matière de prévention contre la COVID-19 et de la mise à jour du plan de prévention.
- Sensibilisation et formation des collaborateurs, prestataires et sous-traitants travaillant au sein de la Banque.

Renforcement des mesures d'hygiène et de la sécurité sanitaire

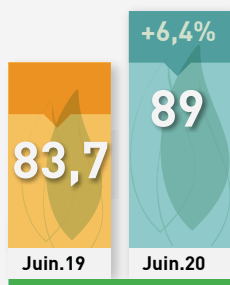
- Equipement à grande échelle en matériels sanitaires (solutions hydroalcooliques, masques de protection, équipements de mesure de la température avec installation de terminaux autonomes de dépistage de fièvre et de masque, tapis désinfectants pour chaussures & colonnes de désinfection à pédale,...);
- Désinfection continue des locaux et augmentation du volume horaire des prestations de nettoyage et de désinfection de tous les bâtiments;
- Renforcement des effectifs de gardiennage (578 agents supplémentaires) pour assurer la gestion des files, réguler les flux des clients à l'intérieur et à l'extérieur des agences, procéder à la prise de température et veiller au respect du port du masque;
- Mise en place de systèmes de barrières de protection en plexiglas (2.000 unités déployées au niveau du réseau);
- Mise en place de systèmes de guidance de file d'attente (400 dérouleurs de sangles déployés au niveau des agences à forte densité) et marquages au sol.

Limitation des interactions physiques entre collaborateurs

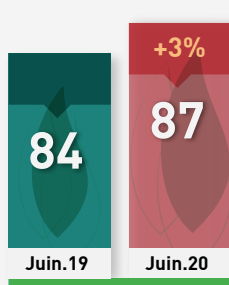
- Evaluation des risques encourus au niveau épidémiologique et mise en œuvre de mesures adaptées à la situation de chaque collaborateur (vulnérabilité, maladies chroniques, etc) telles que le télétravail, l'aménagement horaire, la rotation des équipes, la disposition des postes de travail;
- Favorisation de la visioconférence pour les réunions et systématisation de la limitation du nombre de personnes lors des réunions physiques, avec distanciation et mesures de protection;
- Lancement du Parapheur Digital pour éviter le contact avec les documents, ainsi que l'intégration de la signature électronique et Bureau d'Ordre Digital pour le courrier provenant de l'extérieur;
- Réorganisation du système de restauration.



Crédits Distribués (En Milliards MAD)



Epargne collectée (En Milliards MAD)

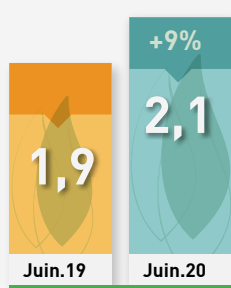


MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

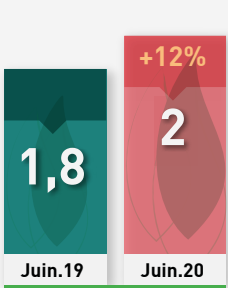
Au terme du mois de Juin 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un encours de crédits distribués de 89 milliards de dirhams contre 83,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2019, soit une progression de l'ordre de 6,4%.

Cette performance a été rendue possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes du Groupe. En effet, le GCAM a procédé à l'adaptation de la gamme de produits qu'il propose aux besoins spécifiques de chaque segment de la clientèle, en accordant une attention toute particulière au monde rural, aux agriculteurs et aux agro-industriels.

Produit Net Bancaire Consolidé (En Milliards MAD)



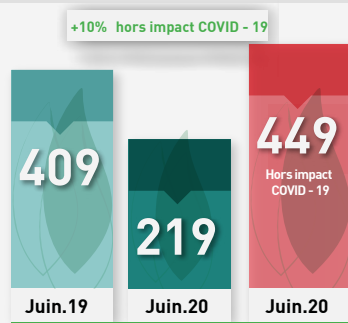
Produit Net Bancaire Social (En Milliards MAD)



DIVERSIFICATION DE L'ÉPARGNE MOBILISÉE

Porté par une stratégie commerciale adaptative, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de l'épargne mobilisée à près de 87 milliards de dirhams, marquant ainsi une progression de 3% comparativement au premier semestre 2019 où ledit encours ressortait à 84 milliards de dirhams. Cette augmentation est principalement liée à celle des comptes à vue créditeurs (+4%).

Résultat Net Part du Groupe (En Millions MAD)

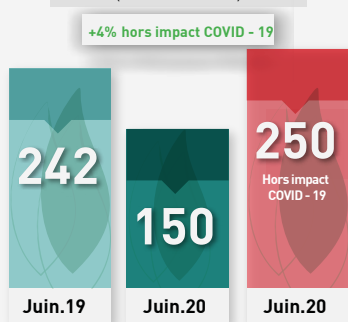


LE PRODUIT NET BANCAIRE EN PHASE AVEC LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc s'établit à 2,1 milliards de dirhams à fin juin 2020, en hausse de 9% par rapport à la même période de l'année 2019, grâce à une augmentation combinée de la marge d'intérêts et des gains sur opérations de marché.

Le Produit Net Bancaire Social affiche, quant à lui, une progression de 12% par rapport à fin juin 2019. Cette évolution est essentiellement liée à la bonne tenue des marges d'intérêts, sur commissions et des activités de marché.

Résultat Net Social (En Millions MAD)

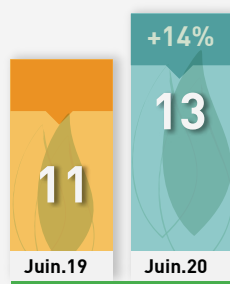


CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE POSITIVE MALGRÉ L'IMPACT DE LA CRISE

Le Groupe Crédit du Maroc clôture le premier semestre 2020 avec un Résultat Net Consolidé de 188 millions de dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 219 millions de dirhams. Hors impact de la contribution de la Banque au Fonds de soutien COVID-19 pour la gestion de la pandémie et le provisionnement supplémentaire au titre du « Forward Looking » en anticipation des risques futurs liés à la conjoncture économique actuelle, le Résultat Net Consolidé (418 millions de dirhams) et le Résultat Net Part du Groupe (449 millions de dirhams) affichent des progressions respectives de 3% et 10%.

Par ailleurs, le Résultat Net Social ressort à 150 millions de dirhams, correspondant à un solde de 250 millions de dirhams (+4%) hors impact de la crise de la COVID-19.

Fond Propres Consolidés (En Milliards MAD)



RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Au terme du premier semestre 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de ses Fonds Propres Consolidés à 13 milliards de dirhams, soit une hausse de 14% comparativement au premier semestre 2019.

Par ailleurs, le Groupe a constaté des provisions au niveau des comptes consolidés, au titre du « Forward Looking », en anticipation des risques futurs liés à l'impact de la COVID-19.

Au niveau des comptes sociaux, la Banque renforce les Provisions pour Risques Généraux de 350 millions de dirhams, en les portant à 1,3 milliards de dirhams, soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle.

1.CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées .

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2.PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence .L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100%	100%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%		IG
M S IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%		IG
AMIFA	Micro finance	40%	40%	MEE

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ;
 - Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.
- Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti ;
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière retrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments

Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêts et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI - Recyclables - Non recyclables
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (JVR)		

2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1^{er} janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente».

Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

Modèle de gestion				
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES		
Intention de gestion	Trading	Juste valeur par résultat
	Hors-trading	Juste valeur par résultat (par défaut)
		Juste valeur par OCI non recyclables sur option

2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;

Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;

Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :

Bucket 1 : • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;

Bucket 2 : • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;

Bucket 3 : • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39)- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

2.5.6 Forward looking

La norme IFRS 9 recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Elle impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique.

Dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, Les impacts macro-économiques de cette crise ont des effets considérables sur les modèles de notation et modèles de dépréciation.

Partant d'un certain nombre de simulations et de scénarii, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a adopté une approche prudentielle permettant d'anticiper et estimer les impacts économiques de la crise liée à la COVID-19 sur les différents secteurs.

Un ajustement des modèles est prévu en fonction de l'évolution de la crise de manière à tenir compte de toute nouvelle information disponible et sera examiné à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché

Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 30 juin 2020, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les

indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

• **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

• **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19.

L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

Hypothèses Démographiques

- **Mortalité ;**
- **Rotation du personnel (Turn Over).**

Hypothèses Financières

• **Taux d'augmentation des salaires :** Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.

• **Taux d'actualisation :** Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêtré comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.

• **Taux de chargement sociaux**

2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- Totalement rétrospective : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

2.10 ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêtré, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

• Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;

- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte du résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif.

Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

Les options retenues

Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement ;
- Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation.

La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :

- Bail commercial : 9 ans ;
- Bail à usage d'habitation : 3 ans ;
- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans ;
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux – ci sont détenus pour leur quasi – totalité depuis plus d'un an.

2.13 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1^{er} Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

BILAN

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Note	30/06/20	31/12/19
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		4 587 973	2 003 078
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		9 220 034	9 467 199
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	8 548 339	9 318 699
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	671 695	148 500
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		3 692 221	3 700 283
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	3 359 319	3 405 454
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	332 902	294 829
Titres au coût amorti	5.7	3 328 285	2 985 478
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	247 563	2 425 043
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	83 871 040	83 946 909
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	42 182	41 251
Actifs d'impôt différé	5.8	359 692	217 503
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	1 622 444	1 671 619
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10	1 206	
Immeubles de placement	5.11	1 894 858	1 827 004
Immobilisations corporelles	5.11	7 572 552	7 295 166
Immobilisations incorporelles	5.11	143 272	125 382
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908
TOTAL ACTIF		116 890 230	116 012 823

en milliers de dh

PASSIF IFRS	Note	30/06/20	31/12/19
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la JV par résultat		19 723	23 263
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	19 723	23 263
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	15 122 028	12 808 935
Dettes envers la clientèle	5.5	77 251 779	79 109 012
Titres de créance émis	5.6	7 654 582	7 492 364
Passifs d'impôt exigible	5.8	93 850	86 303
Passifs d'impôts différés	5.8	1 026 743	1 016 486
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	2 380 278	2 349 022
Provisions pour risques et charges	5.14	271 691	338 732
Subventions et Fonds assimilés		7 174	12 174
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	4 480 682	4 382 358
CAPITAUX PROPRES		8 581 700	8 394 174
Capital et réserves liées		6 035 357	5 653 042
Réserves consolidées		2 338 971	2 102 152
Réserves consolidées - Part du groupe		2 049 012	1 794 331
Réserves consolidées - Part des minoritaires		289 960	307 821
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		19 558	19 482
Résultat net de l'exercice		187 814	619 498
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		219 191	635 678
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-31 377	-16 180
TOTAL PASSIF		116 890 230	116 012 823

COMPTE DE RÉSATAT IFRS

en milliers de dh

	Note	30/06/20	30/06/19
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		2 436 003	2 248 842
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-932 878	-860 855
MARGE D'INTERETS	2.1	1 503 125	1 387 987
Commissions (produits)		258 553	260 822
Commissions (charges)		-7 275	-13 776
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	251 278	247 046
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	2.3	385 471	307 688
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		372 435	250 850
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		13 036	56 838
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	2.3	18 327	35 574
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		21 828	17 990
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-3 501	17 584
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	6 226	9 282
Charges des autres activités	2.5	-109 528	-99 838
PRODUIT NET BANCAIRE		2 054 899	1 887 739
Charges générales d'exploitation	2.9	-939 406	-872 540
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-187 933	-190 508
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		927 560	824 691
Coût du risque de crédit	2.6	-770 841	-374 102
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		156 719	450 589
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		-1 175	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-31 014	80 101
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		124 531	530 690
Impôts sur les bénéfices		63 284	-125 767
RÉSULTAT NET		187 814	404 923
Résultats minoritaires		-31 377	-4 007
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		219 191	408 930
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)		5,18	9,67
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)		5,18	9,67

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Résultat avant impôt	124 531	852 561
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	187 807	407 995
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	644 465	196 230
+/- dotations nettes aux provisions	80 850	110 039
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-200 500	-175 389
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-14 667	-4 448
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	697 955	534 427
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4 502 927	-1 188 660
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 523 858	-2 585 745
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	493 806	1 531 849
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-130 068	1 269 535
Impôts	-75 210	-69 920
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	2 267 597	-1 042 941
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 090 083	344 047
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-11 856	-49 701
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-257 919	-761 044
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-269 775	-810 745
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	4 600	-1 600
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-240 060	-1 628 605
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-235 460	-1 630 205
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 584 848	-2 096 903
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 003 070	4 099 972
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	2 003 070	4 099 972
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 587 918	2 003 070
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	4 587 918	2 003 070
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	2 584 848	-2 096 902

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Résultat net	187 814	404 923
Eléments recyclables en résultat net:	26 832	10 990
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	42 590	17 444
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-15 758	-6 454
Eléments non recyclables en résultat net:	-7 196	355
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-49 864	-38 637
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	38 441	39 237
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	4 227	-245
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	19 636	11 345
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	207 450	416 268
Part du groupe	238 827	420 275
Part des minoritaires	-31 377	-4 007

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	4 227 677	1 425 365		2 430 008	21 683	-2 201	8 102 532	291 642	8 394 174
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2020.	4 227 677	1 425 365		2 430 008	21 683	-2 201	8 102 532	291 642	8 394 174
Changement de methodes - 2020. JUIN									
AUTRES				-1 208			-1 208	718	-490
Capitaux propres clôture corrigés	4 227 677	1 425 365		2 428 801	21 683	-2 201	8 101 324	292 360	8 393 684
Variation de capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres		382 315		-382 315					
Dividendes								-2 400	-2 400
Autres									-
Résultat de l'exercice				219 191			219 191	-31 377	187 814
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				2 526			2 526		2 526
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					5 149	-489	4 660		4 660
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-4 506	-4 506		-4 506
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)						-78	-78		-78
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				2 526	5 149	-5 073	2 601		2 601
Variation de périmètre									
Autres mouvements -juin 2020									
Capitaux propres clôture	4 227 677	1 807 680		2 268 202	26 832	-7 275	8 323 117	258 584	8 581 700

5.4 - OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Comptes à vue	245 467	1 333 968
Prêts	2 096	215 880
Opérations de pension		875 195
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	247 563	2 425 043
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	247 563	2 425 043
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	30/06/20	31/12/19
Dettes envers les établissements de credit	103 583	255 062
Emprunts	7 602 733	5 951 644
Opérations de pension	7 415 712	6 602 229
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	15 122 028	12 808 935

5.5 - PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE		
Comptes ordinaires débiteurs	14 537 963	15 789 118
Prêts consentis à la clientèle	74 369 689	72 453 323
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	88 907 652	88 242 441
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 036 612	-4 295 532
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	83 871 040	83 946 909
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	30/06/20	31/12/19
Comptes ordinaires créditeurs	37 269 180	40 710 190
Comptes à terme	24 807 969	22 629 377
Comptes d'épargne	12 845 051	13 118 783
Autres dettes envers la clientèle	1 969 646	2 275 550
Intérêts courus à payer	359 933	375 112
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	77 251 779	79 109 012

	30/06/20	31/12/19
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique		
Secteur public	10 694 264	10 224 587
Entreprises financières	9 146 279	13 142 862
Entreprises non financières	12 416 767	12 294 168
Autre clientèle	44 994 469	43 447 395
TOTAL EN PRINCIPAL	77 251 779	79 109 012
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	77 251 779	79 109 012

	30/06/20	31/12/19
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique		
Maroc	77 251 779	79 109 012
CIB		
Afrique		
Europe		
TOTAL EN PRINCIPAL	77 251 779	79 109 012
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	77 251 779	79 109 012

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/20		31/12/19			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 629 971	-2 057 419	7 572 552	9 135 280	-1 840 114	7 295 166
Terrains et constructions	1 426 994	-292 621	1 134 373	1 829 599	-370 819	1 458 780
Equipement, mobilier, installations	979 537	-833 075	146 462	957 116	-808 967	148 149
Biens mobiliers données en location	152 553	-11 024	141 529	39 827	-1 800	38 027
Autres immobilisations	6 372 669	-760 404	5 612 265	5 632 726	-549 617	5 083 109
Droits d'utilisation des contrats de location	698 218	-160 295	537 923	676 012	-108 911	567 101
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	599 922	-456 650	143 272	566 847	-441 465	125 382
Logiciels informatiques acquis	6 667	-5 828	839	7 068	-6 127	941
Logiciels informatiques produits par l'entreprise			-			-
Autres immobilisations incorporelles	593 255	-450 822	142 433	559 779	-435 338	124 441
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	2 008 577	-113 719	1 894 858	1 919 478	-92 474	1 827 004
TOTAL	12 078 175	-2 467 495	9 610 680	11 621 605	-2 374 053	9 247 552

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
Valeur brute comptable en début de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306 908	306 908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE	306 908	306 908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	338 732	333 316
Dotations aux provisions	452 221	294 954
Reprises de provisions	-491 248	-211 983
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-28 014	-77 555
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN FIN DE PERIODE	271 691	338 732

5.6 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES

en milliers de dh		
	30/06/20	30/06/19
Autres dettes représentées par un titre	7 654 582	7 492 364
titres de créances négociables	7 654 582	7 492 364
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	4 480 682	4 382 358
Emprunts subordonnés	4 480 682	4 382 358
A durée déterminée	3 630 682	4 382 358
A durée indéterminée	850 000	
Titres subordonnées		
A durée déterminée		
A durée indéterminée		
TOTAL	12 135 264	11 874 722

5.7 TITRES AU COUT AMORTI

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
Titres de créance négociables	3 328 285	2 985 478
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3 328 285	2 985 478
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT	3 328 285	2 985 478
Dépréciation		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET	3 328 285	2 985 478

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

en milliers de dh		
	30/06/20	30/06/2019
Impôts courants	42 182	41 251
Impôts différés	359 692	217 503
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	401 874	258 754
Impôts courants	93 850	86 303
Impôts différés	1 026 743	1 016 486
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1 120 593	1 102 789

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	1 676	4 746
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 620 768	1 666 873
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1 622 444	1 671 619
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	61 291	185 540
Charges à payer et produits constatés d'avance	313 910	260 773
Autres créditeurs et passifs divers	1 454 281	1 328 100
Dettes locatives	550 796	574 609
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2 380 278	2 349 022

5.10 - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
AMIFA	1 206	-
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	1 206	-

en milliers de dh						
	30/06/20		31/12/19			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 629 971	-2 057 419	7 572 552	9 135 280	-1 840 114	7 295 166
Terrains et constructions	1 426 994	-292 621	1 134 373	1 829 599	-370 819	1 458 780
Equipement, mobilier, installations	979 537	-833 075	146 462	957 116	-808 967	148 149
Biens mobiliers données en location	152 553	-11 024	141 529	39 827	-1 800	38 027
Autres immobilisations	6 372 669	-760 404	5 612 265	5 632 726	-549 617	5 083 109
Droits d'utilisation des contrats de location	698 218	-160 295	537 923	676 012	-108 911	567 101
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	599 922	-456 650	143 272	566 847	-441 465	125 382
Logiciels informatiques acquis	6 667	-5 828	839	7 068	-6 127	941
Logiciels informatiques produits par l'entreprise			-			-
Autres immobilisations incorporelles	593 255	-450 822	142 433	559 779	-435 338	124 441
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	2 008 577	-113 719	1 894 858	1 919 478	-92 474	1 827 004
TOTAL	12 078 175	-2 467 495	9 610 680	11 621 605	-2 374 053	9 247 552

5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 118 793	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	2 429 546	671 695
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL	8 548 339	671 695

5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 692 221	3 700 283
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 359 319	3 405 454
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	332 902	294 829
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 359 319	3 405 454
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	3 134 761	3 027 239
Autres titres de créance négociables		
Obligations	224 558	378 215
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	332 902	294 829
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	332 902	294 829

5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	19 723	23 263
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
TOTAL	19 723	23 263

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

	en milliers de dh		
	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Portefeuille Créances sur la Clientèle :			
Encours Bilan au 2019.Décembre	77 158 525	3 924 849	7 159 067
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	15 865 928		
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-583 929	-853 816	-2 857 788
Encours Bilan au 2020.Juin	76 370 822	4 649 263	7 887 567
Encours Hors Bilan au 2020.Juin	11 925 373		
Provisions sous IFRS 9 au2020.Juin	-674 962	-658 322	-3 703 329
Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 425 043		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			
Encours Bilan au 2020.Juin	247 563		
Encours Hors Bilan au 2020.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au2020.Juin			
Portefeuille Titres en JV/OCI :			
Encours Bilan au 2019.Décembre	3 405 888		22 500
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-434		-22 500
Encours Bilan au 2020.Juin	3 359 326		22 500
Encours Hors Bilan au 2020.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au2020.Juin	-7		-22 500
Titres au coût amorti :			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 985 478		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			
Encours Bilan au 2020.Juin	3 328 285		
Encours Hors Bilan au 2020.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au2020.Juin			

5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

5.21.1 VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

	31/12/19	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/20
Immobilier					
Valeur brut	635 280	3 162	-10 277	21 970	650 135
Amortissements et dépréciations	-96 175	-45 900	4		-142 071
Total Immobilier	539 105	-42 738	-10 273	21 970	508 064
Mobilier					
Valeur brut	40 733	7 853	-503		48 083
Amortissements et dépréciations	-12 737	-5 659	172		-18 224
Total Mobilier	27 996	2 194	-331		29 859
Total droit d'utilisation	567 101	-40 544	-10 604	21 970	537 923

5.21.2 VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

	31/12/19	Augmentations	Remboursements	Autres	30/06/20
Dette locative	575 338	10 165	-52 694	17 982	550 791

2.1 MARGE D'INTERETS

	30/06/20			30/06/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 320 831	-563 189	1 757 642	2 211 802	-563 948	1 647 854
Comptes et prêts/emprunts	2 306 370	-546 989	1 759 381	2 211 802	-563 948	1 647 854
Opérations de pensions		-6 976	-6 976			-
Opérations de location financement	14 461	-9 224	5 237			-
Opérations interbancaires	5 745	-239 804	-234 059	10 318	-199 309	-188 991
Comptes et prêts sur emprunts	1 951	-154 631	-152 680	-2 730	-69 012	-71 742
Opérations de pensions	3 794	-85 173	-81 379	13 048	-130 297	-117 249
Emprunts émis par le groupe		-103 275	-103 275		-89 539	-89 539
Instruments de couverture de résultats futurs						-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						-
Portefeuille de transactions	524		524			587
Titres à revenus fixes	524		524			587
Opérations de pensions						-
Prêts/emprunts						-
Dettes représentées par un titre						-
Actifs disponibles à la vente	54 116	-13 361	40 755	13 603		13 603
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	54 787	-4 183	50 604	12 532		12 532
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-9 066	-9 066		-8 059	-8 059
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	2 436 003	-932 878	1 503 125	2 248 842	-860 855	1 387 987

2.2 COMMISSIONS NETTES

	30/06/20			30/06/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	232 948	-7 275	225 673	233 897	-13 776	220 121
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	231 893	-7 275	224 618	233 120	-13 776	219 344
Sur titres de change	1 055		1 055	777		777
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
Prestation de services bancaires et financiers	25 605		25 605	26 925		26 925
Produits de gestion d'opcv						
Produits sur moyens de paiement	25 605		25 605	26 925		26 925
Assurance						
Autres						
TOTAL	258 553	-7 275	251 278	260 822	-13 776	247 046

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	385 471	307 688
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	372 435	250 850
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	13 036	56 838
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	18 327	35 574
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	21 828	17 990
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-3 501	17 584

5.19 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/20		
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Bons du Trésor	3 134 761	42 753	-267
Obligations	224 558	104	
Autres titres de créance négociables			
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTE COMPTABILISÉS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (JVOCI R)	3 359 319	42 857	-267
Impôt		-15 857	99
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		27 000	-168
Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	332 902	39 697	-1 256
TOTAL INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES	332 902	39 697	-1 256
Impôt		-14 688	465
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES		25 009	-791

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

en milliers de dh

	30/06/20			30/06/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	6 226	-109 528	-103 302	9 282	-99 838	-90 556
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	6 226	-109 528	-103 302	9 282	-99 838	-90 556

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)	104 462	2 342
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	-91 033	-72 294
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-91 033	-72 294
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	195 494	74 636
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	195 494	74 636
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-848 136	53 818
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-848 136	53 818
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	35 400	-27 091
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-708 274	29 069
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-82 246	-433 252
Récupérations sur prêts et créances	19 679	30 081
Comptabilisés au coût amorti	19 679	30 081
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits restructurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-770 841	-374 102

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	200 501	174 314
Plus value de cession	200 501	174 721
Moins value de cession		327
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
Autres	-231 515	-94 293
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-31 014	80 101

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Impôts courants	42 182	54 423
Impôts différés	359 692	162 953
Actifs d'impôts courants et différés	401 874	217 376
Impôts courants	93 850	36 273
Impôts différés	1 026 743	881 926
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1 120 593	918 199

2.8.2 CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Charge d'impôts courants	188 989	404 923
Charge nette d'impôts	63 283	-125 767
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-33%	31%

2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Résultat net	187 814	404 923
Charge d'impôt sur les bénéfices	63 283	-125 767
Taux d'impôt effectif moyen	-34%	31%

2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-71%	-6%
Taux d'impôt effectif moyen	-34%	31%

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Charges de personnel	-572 618	-566 646
Impôts et taxes	-18 786	-16 943
Charges externes	-341 706	-299 409
Autres charges d'exploitation	-70 546	-50 062
Annulation Charges relatives aux contrats de location	64 250	60 520
Charges d'exploitation	-939 406	-872 540

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-129 432	-134 202
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-58 501	-56 306
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations aux amortissements	-187 933	-190 508

2.11 DETAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-9 066	-8 059
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-58 501	-56 306

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING) et Tamwit El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi , AMIFA et l'association Ismailia pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 30 Juin 2020, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'interets	1 434 131	440	23 223	22 085	155	23 091		1 503 125
Marge sur commissions	241 291		818	250	13 907	-4 988		251 278
Produit net bancaire	1 980 177	440	24 041	22 416	7 364	20 461		2 054 899
Résultat brut d'exploitation	960 928	-1 853	4 463	-9 912	-2 418	-21 338	-2 310	927 560
Résultat d'exploitation	209 212	-1 853	-3 282	-21 192	-2 418	-21 438	-2 310	156 719
Résultat avant impôts	178 163	-1 853	-3 311	-22 326	-2 395	-21 438	-2 310	124 530
Résultat net	240 285	-2 211	-3 862	-20 277	-2 392	-21 405	-2 324	187 814
Résultat net part du groupe	240 281	-2 214	-3 862	-1 067	-2 249	-9 378	-2 324	219 191

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Total Bilan	113 692 553	214 047	1 223 594	312 692	101 307	1 437 419	8 618	116 990 230
Eléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 180 312				39 722			9 220 034
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 508 473	182 383			1 365			3 692 221
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	223 863				23 700			247 563
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	81 483 053		903 157	277 293		1 207 537		83 871 040
Titres au coût amorti	3 287 155					41 130		3 328 285
Eléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 599 858		504 170	18 000				15 122 028
Dettes envers la clientèle	76 773 173		4 081		10 742	463 783		77 251 779
Capitaux propres	8 403 176	520	-37 601	112 380	45 475	62 836	-5 086	8 581 700

3.3 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	30/06/20		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	247 563		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
TOTAL EN PRINCIPAL	247 563		
Créances rattachées			
Provisions			
VALEURS NETTES AU BILAN	247 563		

3.3.2 VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	30/06/20				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	81 020 085	7 887 568	-3 703 329	-658 322	-674 962
Europe					
Afrique					
Autres					
TOTAL EN PRINCIPAL	81 020 085	7 887 568	-3 703 329	-658 322	-674 962

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Engagements de financements donnés	8 349 967	11 834 062
Aux établissements de crédit	126 731	16 059
A la clientèle	8 223 236	11 818 003
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	116 738	
Des établissements de crédit	116 738	
De la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Engagements de garantie donnés	3 234 885	3 651 861
D'ordre des établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	3 234 885	3 651 861
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 611 790	1 570 337
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1 623 095	2 081 524
Engagements de garantie reçus	27 271	27 271
Des établissements de crédit		
De l'état et d'autres organismes de garantie	27 271	27 271

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

7.2.1 PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALAIRES

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	155 234	150 239
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	155 234	150 239

7.2.3 HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	3%	3%

7.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Charge normale de l'exercice	4 082	7 707
Charge d'intérêt	2 336	5 123
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	6 418	12 830
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Dette actuarielle d'ouverture	150 238	149 767
Charge normale de l'exercice	4 082	7 707
Charge d'intérêt	2 336	5 123
Ecarts d'expérience	7 152	7 037
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-8 575	-19 396
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	155 233	150 239
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ETAT MAROCAIN	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
TOTAL	42 276 765	100%	100%

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Résultat par action		
Nombre Actions	42 276 765	42 276 765
Résultat Part Groupe (kdh)	219 191	408 930
Résultat Par Action (dh)	5,18	9,67

8.4 PARTIES LIEES

8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Prêts, avances et titres	-1 123 212	-870 912
Comptes ordinaires		
Prêts		
Titres		-252 300
Opération de location financement		
Actif divers		-244 517
TOTAL ACTIF	-1 367 729	-925 443
Dépôts	-925 443	-925 443
Comptes ordinaires		
Autres emprunts		-925 443
Dettes représentées par un titre		
Passif divers		-442 286
TOTAL PASSIF	-1 367 729	-1 367 729
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

8.4.2 ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Intérêts et produits assimilés	-26 856	12 410
Intérêts et charges assimilées		
Commissions (produits)	-6 490	1 850
Commissions (charges)		
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres		2 486

AUTRES ETATS

Référence	Etat	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
FONDS PROPRES	12 514 929	12 454 828
Fonds propres de base	9 188 855	9 123 754
Fonds propres réglementaires	3 326 074	3 331 074
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 965 455	5 996 586
Risque de marché en approche standard	363 343	311 726
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	610 599	598 657
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10,59%	10,57%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	14,43%	14,43%

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES DE TAWIL EL FELLAH

	30/06/20	31/12/19
FONDS PROPRES	142 259	141 970
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	102 259	101 970
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	102 259	101 970
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125 000	125 000
Instruments de fonds propres de base versés		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22 266	-22 332
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)		
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	40 000	40 000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de catégorie2 (T2)		
TOTAL RISQUES	45 602	45 234
EXIGENCE/Risque de crédit	45 602	45 234
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	17,94%	18,03%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	24,96%	25,11%



Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

GROUPES CREDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8 581 700, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 187 814.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 24 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
0522 54 48 00 - Fax : 0522 79 40 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT MAROC S.A.
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 58, Rue Abdelatif Benkadour
CASABLANCA
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

I – INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Etablissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des Entreprises et Etablissements publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :

Huit Administrateurs représentants de l'Etat, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (1er vice-président) et le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (2^{ème} vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, le Chef de la Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière à la Direction du trésor et des Finances Extérieures, le Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation); Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG. Les huit membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



1.2 Comité d'audit

Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Evaluer de la qualité et de la cohérence du dispositif du contrôle interne ;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières ;
- Suivre les recommandations des fonctions de contrôle interne et des CAC.

Durant le premier semestre 2020, les réunions du comité d'audit ont principalement porté sur les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des précédentes réunions du Comité ;
- Rappel des principales recommandations émises par le Comité ;
- Examen des comptes au 31 Décembre 2019 et au 30 Mars 2020 ;
- Présentation du plan d'audit pluriannuel 2020-2023 et des plans d'audit et de contrôle des structures de contrôle interne au titre de l'exercice 2020 ;
- Présentation des principaux enseignements du Rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2019 ;
- Présentation des principaux axes du PCA Pandémie COVID-19 adopté par la Banque ;
- Présentation des mesures détaillées prises par la Banque au cours de cette période de sécheresse.

1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissements avec les orientations stratégiques de la Banque ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

1.4 Comité des grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions ;

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la Banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits ;

Durant le premier semestre 2020, les réunions tenues par le comité des grands risques avaient pour ordre du jour le traitement des points suivants :

- Situation du portefeuille de crédit à fin décembre 2019
- Politique Générale du Risque Crédit : Agriculture, Particuliers & Professionnels et Entreprises
- Etude d'impacts et simulations des scénarios de crise : Risque de crédit, liquidité, taux et marché

1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus ;
- Proposer des recommandations au Conseil de Surveillance de politique de rémunération du personnel de la Banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la Banque, de ses objectifs à court et long terme ;
- Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué lors de la réunion du Conseil de surveillance tenue le mercredi 21 Mars 2018, pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants.

Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR: Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI : Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant le premier semestre 2020, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	2	• Arrêtés des comptes au 31 décembre 2019 et au 31 Mars 2020	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes sans observation ni réserve.
Achat/Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	2	Cession de biens immobiliers intra-groupe.	• Approbation du transfert de propriétés du CAM reçues en dation en paiement ;
Comité du risque opérationnel	1	Présentation de la cartographie des risques opérationnels au 31/12/2019 ;	• Validation des mises à jour de la cartographie et appréciation du niveau d'exposition de la Banque aux risques opérationnels ;
Mesures relatives à la pandémie du Covid-19	11	Présentation des diverses mesures adoptées pour palier au différents risques liés à la pandémie	• Mesures sanitaires entreprises par le personnel et dans les locaux et agences du CAM ; • Report des échéances des personnes touchées par la crise économique liée à la pandémie ; • Déploiement de produits garantis par la Cdg ; • Redéfinition des compétences et des autorisations dans le contexte du confinement ; • Distribution des aides de l'Etat ; • Présentation du plan de continuité de l'activité (PCA)
Mesures relatives aux déficit pluriannuels	1	Présentation des mesures visant à diminuer l'impact de la sécheresse sur l'activité des agriculteurs	• Création d'un comité Ad-hoc « pilotage activités de crédit » ; • Allègement des dettes des agriculteurs ; • Déclassement d'une enveloppe de 1,5 Mds Dhs.
Comité du risque opérationnel	2	Reclassements	Reclassements au sein du portefeuille d'investissement
		Création de la Direction centrale réseau rural mobile	Dynamisation du parc d'agences mobiles de la banque
Total	19		

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre du premier semestre 2020, la rémunération allouée au top management [comprenant les Directeurs de Pôles et grades supérieurs] s'est chiffrée à 25 MDH. L'encours des prêts leur ayant été octroyés s'élève à 68 MDH au terme de ladite période.

3) Comités Directeurs & Comités d'exploitation

Le CAM a réorganisé en septembre 2019 son dispositif de gouvernance interne, suite notamment à la recomposition de son Directoire et aux aménagements organisationnels opérés au sein de la Banque.

Ainsi, outre les réunions statutaires du Directoire, les différents comités du Directoire ont été consolidés en trois types de comités :

- Comité Exécutif Bimensuel, organe à la fois de prise de décisions d'ordre stratégique pour l'ensemble des sujets qui remontent des différentes instances et instance de réflexion, de coordination, de suivi et d'appréciation des résultats de la banque.
- Comités Directeurs regroupés et repris en cinq Spécialisés Mensuels:
 - Comité Directeur Ressources & Emplois ;
 - Comité Directeur MSP & Agriculture Solidaire ;
 - Comité Directeur BFI, Trésorerie & ALM ;
 - Comité Directeur Support & Gouvernance ;
 - Comité Directeur Capital Humain, Communication & Relation Client ;
- Comité d'Exploitation Trimestriel dont la finalité est de suivre et de piloter l'activité commerciale de la Banque et d'assurer un échange avec les Responsables du Réseau.
- Par ailleurs les comités spécifiques aux crédits et ceux édictés par la réglementation de travail sont maintenus :
- Comités relatifs aux engagements présidés par le Président du Directoire ;
 - Comité du Crédit du Siège ;
 - Comité Gestion des créances Sensibles ;
 - Comité de Déclassement et Radiation des CES.
- Comités réglementaires ;
 - Comité d'entreprise ;
 - Comité Sécurité et Hygiène.

4) Comités de crédit

4.1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;
- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises et Centres d'Affaires ;
- Comité de Crédit des Directions Régionales ;
- Comité de Crédit CAM Corporate ;
- Comité de Crédit CAM Régions (Fès-Meknès, Grand Casa-Settat, Marrakech-Benimellal-Moyen Atlas, Nord-Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Grand Sud).

4.2 Comité du Siège

Comité de crédit du siège (CCS)

Le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement et de facilités de paiement ainsi que les demandes de restitution d'agios [suite à des re-calculs de taux d'intérêts et d'abandon des pénalités de retard et des intérêts de retard] dépassant les compétences des Comités de Crédit au niveau du Réseau et du Comité des Recouvrements du Siège.

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE &DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

Comité Interne du recouvrement

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement [consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte] des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

Comité de recouvrement au siège

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement [consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte] des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

Comité de déclassement et de radiation des CES

Ce Comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES et de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES déclassées et décide, le cas échéant, de la radiation comptable des CES.

Comité de Gestion des créances sensibles

Ce comité est chargé de suivre l'évolution de tout engagement présentant des signes inquiétants.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principaux objectifs:

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Euvrir pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Généralement du dispositif de gouvernance interne.

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- Un Comité Risque Opérationnel Groupe veillant à la mise en place d'une politique opérationnelle et de vérifier son application ;
- Un Comité de Risque au sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

8) Audit Interne

Assurée au niveau de l'Audit Général Groupe, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques interne et des dispositifs de sécurité mis en place Ceci à travers la réalisation de missions approuvées par le Comité d'Audit.

Ces missions sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque que de ses filiales et des prestations externalisées, et prennent en considération le niveau de criticité des risques.

Elles sont menées sur la base d'un kit de l'Auditeur édictant les modalités de conduite des missions, d'orientations des axes d'investigation, de communication des résultats et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs qui coiffent une équipe de 14 auditeurs, qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des missions de post évaluation le cas échéant.

Les résultats des travaux desdites missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires coiffée par le Pôle Développement.

La fonction travaille en collaboration avec le Pôle SI Groupe sur la mise en place d'un Data Warehouse facilitant l'accès aux bases documentaires et autres informations jugées utiles à la bonne conduite des missions dans les meilleures conditions de délai et répondant aux besoins de confidentialité et de sécurisation des informations.

9) Contrôle permanent

Gérée au niveau d'un Pôle dédié, la fonction Contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Banque en synergie avec les structures opérationnelles du Siège, du Réseau et des Filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles à distance et in situ menés au niveau du Siège et d'unités de contrôles régionales. Lesdits contrôles sont régis par des canevas dédiés, émanant principalement des manuels de contrôle de 1er et de 2ème niveau diffusés à l'ensemble des acteurs de la Banque et qui portent autant sur les activités de front que de back Office.

Placée sous la responsabilité du Directeur chargé du Pôle Contrôle, et Risque Opérationnel Groupe, la fonction Contrôle est organisée autour des Directions Centrales de "Contrôle Réseau", "Contrôle Siège" et "Contrôle et Risque Opérationnel Filiales". Ainsi l'effectif total du contrôle permanent est de 63 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines.

La fonction mène des missions sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 6 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmis à la Présidence du Directoire, elles reprennent les résultats des travaux et servant de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

II - DEONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la Banque de détail et les Activités de Marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelles adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un dispositif de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession. Les valeurs que prônent ainsi le Groupe à travers son code de déontologie sont :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères.

Afin d'assurer la pérennité du dispositif de déontologie ainsi que le respect des dispositions y afférentes, le Groupe dispose un programme déontologique rigoureux. L'animation et la supervision sont assurées par différents acteurs:

- Un Comité d'éthique qui regroupe les plus hautes fonctions hiérarchiques de la Banque et qui veille au respect des règles d'éthique et de déontologie en vigueur.
- Des responsables hiérarchiques qui s'approprient le dispositif et s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du Code déontologique de la Banque, et les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions.

La Direction de la Déontologie travaille en étroite collaboration avec la communauté de déontologie, qui est composée d'une trentaine de collaborateurs de différentes entités (CAMR, métiers et filiales) à qui sont confiés la réalisation de la mission de « relais de déontologie ». Leurs missions sont les suivantes :

- Conseil et sensibilisation des collaborateurs ;
 - Centralisation et traitement des informations ;
 - Veille sur le dispositif de déontologie.
- La Direction de la Déontologie supervise et veille au renforcement et au déploiement du Dispositif, et ce conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleurs standards de la profession. Ses principales prérogatives sont les suivants :
- Renforcer, déployer et pérenniser le dispositif de déontologie du Groupe ;
 - Veiller à la diffusion et à la vulgarisation à travers le respect des dispositions du Code de déontologie du GCAM ;
 - Veiller à l'appropriation du dispositif de déontologie par l'ensemble des collaborateurs, à travers la formation au continu, le e-learning, les tournées sur le terrain et les actions de communication ;
 - Mettre en place les procédures et politiques adéquates pour verrouiller le dispositif déontologique à savoir : la gestion des conflits d'intérêts, la gestion des cadeaux et l'Alerte Professionnelle ;
 - Renforcer le dispositif de conformité et de déontologie au niveau des filiales à travers un accompagnement permanent de ces dernières dans la mise en conformité avec les différentes lois et réglementations ;
 - Mettre en place un dispositif de contrôle déontologique afin de mesurer le degré d'appropriation et de respect des règles éthiques par les collaborateurs ;
 - Communiquer sur les meilleures pratiques visant à renforcer l'adhésion des collaborateurs à la culture d'éthique en respectant les principes fondamentaux du code, à savoir : le respect du principe de confidentialité, la primauté des intérêts des clients, la gestion de la relation avec les partenaires, la gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du Groupe,... ;
 - Assurer la synergie avec les différents métiers du Groupe afin d'intégrer les principes éthiques et déontologiques de manière transverse dans l'ensemble des processus du Groupe et être dans une déontologie de consensus avec les collaborateurs.

Des procédures déontologiques sont mises en place, à savoir :

- La gestion des conflits d'intérêts ;
- La gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers ;
- La gestion du système d'alerte professionnelle ;
- La gestion de nouvelles recrues, contractuelles et étudiants en stage.

Dispositif de gestion des conflits d'intérêt :

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif déontologique du Groupe regroupe une politique de gestion des conflits d'intérêts s'illustrent à travers les mesures suivantes :

- Une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Des déclarations annuelles et ponctuelles à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation et une sensibilisation sur la thématique du conflit d'intérêts au profit des collaborateurs.

Des formations continues et spécifiques et des tournées sont déployées tout au long de l'année ainsi qu'une présentation du dispositif au niveau du e-learning GCAM.

Une communication diversifiée, récurrente et dispensée en interne auprès des collaborateurs afin de favoriser leur engagement et intégrer le référentiel déontologique dans leur quotidien.

III - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1) Risque de Crédit ou de contrepartie

On entend par risque de crédit le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la Banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés bilan et hors bilan.

1.1 Dispositif de Gestion du Risque de Crédit

Le GCAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la Banque tout en garantissant sa pérennité.

La gestion du risque crédit est centralisée au niveau du Domaine Gestion du Risque Crédit. Ce dernier a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre plusieurs composantes organisationnelles (Pôle Engagements PME et Professionnels, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GF, Pôle Réalisation des Engagements, Pôle Management du Risque Crédit et du Centre d'Etudes et de Crédit TPE) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective du risque de crédit, suivre la qualité du portefeuille, puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale de la banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque crédit.

La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre :

- Les instances de gouvernance de la Banque ;
- La Banque Commerciale en charge de l'élaboration, la mise en œuvre de la politique commerciale, le pilotage stratégique et le suivi global du portefeuille Engagements ;
- Le Domaine Gestion du Risque Crédit en charge de la surveillance et du pilotage global de la mise en œuvre de la politique générale de la Banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque de crédit ;
- Le Domaine Remedial Management ayant pour rôle le recouvrement amiable et judiciaire des créances en souffrance et des créances radiées comptablement.

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation risque crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel de la Banque ;
- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

1.2 La politique Générale du Risque Crédit
La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et régions.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance. La mise en œuvre de cette politique repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et de suivi des risques.

1.3 Dispositif de gestion du risque de crédit

a. Dispositif d'octroi de crédit

I. Principes directeurs

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit et une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation du risque crédit ;
- La rentabilité globale des opérations ;
- L'utilisation des outils d'évaluation et d'aide à la décision : notation interne et scoring ;
- L'utilisation d'un système informatique de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation et le suivi des demandes de crédit ;
- Le déploiement de contrôles à priori avant le déblocage du crédit.

II. Processus d'octroi

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque crédit et repose sur les principes directeurs suivants :

b. Dispositif d'évaluation du risque crédit

Pour faciliter l'évaluation et la quantification du risque de crédit, des systèmes de mesure du risque ont été mis en place :

I. Notation interne

- Qualité et cohérence de la notation permettant de suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque crédit ;
- Attribution d'une notation interne unique pour chaque client ;
- Revue au moins une fois par an de la notation interne du client ;
- Utilisation de la notation comme élément d'aide à la décision ;
- Revue périodique de la performance et la robustesse des modèles de notation dans la prédiction de la défaillance.

Le dispositif de notation interne est composé de modèles appropriés à chaque catégorie d'actif, à savoir le segment de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors Agricoles et le segment de clientèle des personnes physiques hors professionnels. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de leurs projets.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un événement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (WL) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES) ;
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière.

II. Scoring d'octroi

Pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont scorés à travers un système de scoring dédié. De même pour les crédits habitat qui disposent d'un système de scoring spécifique.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des petites et moyennes exploitations agricoles et des exploitations agricoles commerciales est mis en place.

c. Dispositif de pilotage du risque crédit

Le dispositif mis en place repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux de la Banque ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques et d'identifier des risques émergents susceptibles de devenir significatifs ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte de détérioration potentielle du risque ;
- L'évaluation et la surveillance régulière de la qualité des engagements par axe de pilotage ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

d. Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des créances repose sur les principes généraux suivants :

- La prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation visant à éviter toute détérioration des créances ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagements en matière de recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants du Réseau et Siège chargés du suivi ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des Créances.

e. Dispositif de gestion des créances sensibles

Les créances sensibles correspondent aux engagements détenues sur des contreparties dont la capacité à honorer leurs engagements, immédiats et/ou futurs, présentent des motifs d'inquiétude, sans pour autant répondre à l'un des critères de classification parmi les créances en souffrance.

La gestion des créances sensibles consiste notamment à identifier et détecter le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties de la banque portant des engagements en vue d'en assurer un suivi rapproché.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisions en permanence de ces créances récemment déclassées.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur. Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

f. Dispositif de gestion et recouvrement des créances en souffrance

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement / Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille engagement. Il s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute détérioration des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre.

2) Risque de concentration

La diversification du portefeuille de crédit joue un rôle essentiel dans le processus de maîtrise des risques et demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la banque qui a mis en place une série de mesures pour éviter tout risque de concentration pouvant impacter la qualité de son portefeuille.

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
 - Des groupes d'intérêt ;
 - Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
 - Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.
- Le risque de concentration est géré à travers un dispositif de limites qui permet de s'assurer en permanence du respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont en fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.
- Ce dispositif de limites fait l'objet d'un suivi régulier afin de :
- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
 - Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
 - Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;

→ Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

Le dispositif de limites retenu par la Banque est fixé et revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité Grands Risques, Comité d'Audit, Directoire et le régulateur.

3) Risque de marché

Le risque de marché est le risque potentiel lié aux variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du GCAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

3.1 Les risques liés au portefeuille obligatoire

Le portefeuille obligatoire varie en fonction de plusieurs facteurs représentant autant de risques qui pourraient baisser la valeur du portefeuille. Ces risques sont classés en deux catégories :

a. Les risques systémiques

Le risque systémique ou le risque de marché peut être défini comme le risque de variation du prix d'une grandeur économique constatée sur le marché. Dans cette optique, il s'agit de l'incertitude quant aux gains qui résultent des changements dans les conditions du marché telles que : la valeur du marché, le taux d'intérêt ou encore le taux de change.

Le risque de taux d'intérêt :

Ce risque mesure le degré d'exposition du porteur d'un titre sur l'évolution ultérieure des taux sur le marché. A cet effet, une évolution défavorable des taux aura une conséquence directe sur le portefeuille obligatoire ; puisqu'il existe une tendance opposée entre les prix des obligations et les taux d'intérêt, une hausse des taux sur le marché pendant une certaine période se traduira logiquement par une réduction appréciable des cours des titres.

Le risque de taux de change :

Ce risque concerne les émissions libellées en devises, et réside dans la possibilité de variation des prix de la devise par rapport à la monnaie nationale.

b. Les risques spécifiques

Le risque de crédit

Le risque de crédit peut être défini comme la perte potentielle que peut subir la banque suite à un événement de crédit touchant l'une de ses contreparties. De manière plus précise, le risque de crédit englobe deux notions qui diffèrent en fonction de l'événement de crédit à l'origine des pertes :

Le risque de défaut

Ce risque correspond à l'incapacité de l'émetteur à honorer ses engagements, c'est-à-dire de rembourser sa dette (principal + coupons). Dans une telle situation, la banque est susceptible de subir une perte si elle ne recouvre qu'une partie du montant dû.

-le risque de détérioration de la qualité de crédit : ce risque correspond à une détérioration de la santé financière de l'émetteur. Il en résulte une hausse de la prime de risque (ou spread).

c. Autres risques :

Risque de concentration ou risque de répartition

Ce type de risque est lié à la présence d'une grande concentration d'un même type d'actif ou d'un même type de marché dans le portefeuille. De ce fait, l'évolution de ce type d'actif ou de ce type de marché fait la loi dans le portefeuille.

3.2 Les risques liés au portefeuille actions et OPCVM

Risques de marché :

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors-bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque lié aux portefeuilles « actions & OPCVM » correspond à la possibilité de subir une perte en capital entre le moment de l'achat et celui de la revente des titres. Cette potentialité est prise en compte par la prime de risque. À savoir, l'écart de rendement attendu d'une action ou d'un OPCVM par rapport à un actif dit sans risque. Les opérations de marché entraînent de nombreuses prises de risques. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le risque de contrepartie : il expose le créancier au risque de voir la contrepartie incapable de rembourser sa dette à l'échéance convenue.
- le risque opérationnel qui peut advenir si des erreurs sont commises en instruisant des paiements ou en réglant des transactions post-marché.
- le risque de liquidité : il apparaît quand une entreprise ne parvient pas à transformer certains avoirs illiquides en avoirs liquides, ce qui l'empêche de remplir ses obligations financières.
- Le risque de concentration (division de risque) : décrit le niveau de risque du portefeuille d'une banque découlant de sa concentration sur une seule contrepartie, un secteur, une SDG, une classification, ...

3.3 Stratégie des risques marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

3.4 Politiques des risques marchés :

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation
- Un dispositif de suivi des indicateurs

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI.
- Le Comité de trésorerie et ALM répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque.

a. Dispositif de gestion des risques de marché :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

b. Dispositif de limite opérationnelle:

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatives à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux duration, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revenues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

c. Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

La Sensibilité :

La sensibilité est un indicateur qui permet d'anticiper les réactions d'un titre (ou d'un portefeuille) aux fluctuations des taux. Elle mesure la variation relative de son prix de marché pour une variation des taux donnée

Duration

La duration d'une obligation est la durée moyenne au bout de laquelle l'obligation rembourse son prix d'achat.

La Duration varie dans le temps sans jamais excéder la maturité résiduelle de l'obligation. La variation de la Duration dépend de la maturité de l'obligation, de son taux facial et de son taux de rendement. Lorsque la maturité est longue, la Duration est élevée.

Value at Risk (VaR)

La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche

historique en ce qui concerne l’activité taux, action et OPCVM. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l’activité change, le GCAM retient le calcul de la VaR selon la méthode variance-covariance. Cette méthode repose sur une matrice de variance-covariance des rendements des cours des différentes devises selon un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d’une journée. Bien que la VaR soit un outil d’aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le GCAM utilise d’autre moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et Back tests et ce, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

Stress tests

Parallèlement au modèle interne VaR, Le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l’ensemble des compartiments des activités des marchés selon l’exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférent, cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
- Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD.
- Une variation des prix titre de propriété de +/-10% à +/-15%.

Exigences en Fonds Propres : Risque de Marché

Conformément à la circulaire 26/G, le Crédit Agricole du Maroc est tenu de procéder au calcul, de l’exigence en fonds propres au titre du portefeuille de négociation.

Les Actifs du GCAM doivent être placés dans deux portefeuilles définis par la réglementation le portefeuille bancaire (banking book) ou le portefeuille de négociation (Trading book).

Selon l’article 56 de la circulaire 26/G, le portefeuille de négociation inclut des positions en vue de les céder à court terme et/ou dans l’intention de bénéficier de l’évolution favorable des cours actuels ou à courts termes, ou d’assurer des bénéfices d’arbitrages. Par ailleurs, le portefeuille bancaire contient tous les éléments du bilan et hors bilan qui ne sont pas logés dans le portefeuille de négociation.

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marchés sont calculées selon le modèle standard à l’exception de celles de la position de change qui sont calculées selon la méthode avancée.

d. Dispositif de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des risques de Marché. Le management de la banque s’assure via un système de reporting périodique des niveaux d’exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

e. Système de gestion :

L’ensemble des opérations traitées par la salle des marchés sont saisies et validées sur un outil de gestion.

Les fonctionnalités du système répondent à toutes les contraintes de sécurité et de contrôle (Accès par profil utilisateurs, identifiant, mot de passe et tout type de gestion des habilitations et des restrictions d’accès, etc.)

Avec un processus intégrant jusqu’à trois étapes de validation (quatre statuts différents), il est possible de contrôler toute action liée à une opération et d’en identifier son auteur, son objet, son horodatage, etc.

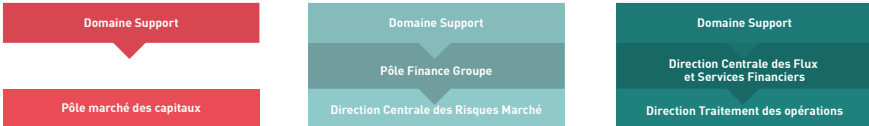
Le système dispose des pistes d’audit permettant la traçabilité des modifications, des changements des normes et des méthodes apportées au référentiel et aux opérations.

Des Reporting destinés à BAM, au Directeur et aux comités ad-hoc sont édités, notamment ceux relatifs au dépassement de limite ou de ratio réglementaire, suivi trésorerie, etc.

Quotidiennement, toutes les opérations effectuées par la salle des marchés sont transmises à la comptabilité à travers des creux qui sont générés automatiquement.

3.5 Organisation des différentes entités :

Le dispositif organisationnel repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles des entités de traitement (Front et Back Office). Les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d’assurer leur bon fonctionnement.



4) Risque ALM

L’évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d’un ensemble d’indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d’une part, à analyser les perspectives sur l’évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d’autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

4.1 Politique de gestion des risques ALM

Dans le cadre de son métier, et à l’aide des indicateurs pertinents et réconfortants, l’ALM vise au sein du CAM à maîtriser dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d’autres termes, il s’agit d’optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité et en assurant une allocation des capitaux propres de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l’évolution du marché ainsi qu’à l’environnement financier et réglementaire, notamment aux ratios prudentiels.

La politique de la gestion Actif Passif s’étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

a. Gestion de risque de liquidité :

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l’actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d’une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Les gestionnaires ALM dans leurs travaux réguliers analysent la série des impasses de trésorerie dans le but de contrôler l’adéquation entre actif et passif, en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, et période par période, les flux projetés de l’actif et du passif. Une impasse constitue donc l’écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d’opérations, à une date ultérieure donnée. La présentation graphique de l’évolution de ces impasses dans le temps, permet au comité ALM et à l’instance de gouvernance d’illustrer les perspectives d’investissements et de mettre en lumière les risques financiers et ce à travers une analyse statique et dynamique. En effet, l’analyse statique retient l’évolution future des encours d’opérations en stock : déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l’analyse dynamique, elle élargit le périmètre d’analyse en ajoutant à l’évolution future des encours du stock, celle des hypothèses de production nouvelle.

Les gestionnaires ALM sont tenus aussi de répondre aux normes prudentielles requises par BKAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à travers le calcul, pilotage et communication interactive mensuelle avec BKAM des reportings réglementaires et du ratio de liquidité à court terme LCR qui est l’indicateur réglementaire de référence en matière d’évaluation du risque de liquidité.

Par ailleurs et afin d’anticiper les retombées des chocs et des crises sur la santé financière de la banque, l’entité ALM veille à la réalisation d’un ensemble de stress Test de liquidité qui représentent une partie intégrante de son dispositif de gestion des risques. Ces derniers permettent de définir le degré d’aversion aux risques et les limites d’exposition internes ainsi que de fonder des choix stratégiques en matière de liquidité et d’allocation des Fonds propres. A cet effet, l’entité ALM évalue l’impact des hypothèses retenues sur des indicateurs financiers tels que : le résultat net, le produit net bancaire, la marge nette, les fonds propres réglementaires, les gaps de liquidité.

L’approche en liquidité du CAM met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l’importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l’objet d’un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.) et le Directeur est informé au quotidien de la situation de trésorerie de la Banque à travers un reporting dédié dans ce sens.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d’outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques ; ratios de concentration...) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l’objet d’une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de trésorerie et ALM.

Par ailleurs, suite à l’implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s’articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l’amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au 30 Juin 2020, le LCR du CAM s’est établi à un niveau au-dessus du minimum réglementaire requis.

En outre, l’impassé de liquidité statique globale de la banque est positive sur un horizon d’un mois avec un gap de + 1,5 Mrds dhs. Sur le long terme (10 ans), le gap de liquidité global est positif avec un niveau de + 4,4 Mrds dhs.

Il convient de noter qu’aucune limite au titre du risque de liquidité n’a été dépassée au cours du premier semestre de l’exercice 2020.

Stratégie de financement et refinancement mise en place

Le dispositif mis en place permet à la banque d’assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l’élaboration du plan de financement passe par l’estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant plusieurs scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

b. Gestion de risque de taux :

La Direction de l’ALM au sein du Crédit Agricole du Maroc, analyse aussi le risque de taux qui repose sur deux approches complémentaires: l’une en intérêts courus, et l’autre en valeur actuelle nette. Elle requiert préalablement de connaître les expositions aux différents aléas induisant les risques de taux : ce sont les impasses par type de taux.

L’approche en intérêts courus se focalise sur les impasses statiques et dynamiques des opérations présentant des caractéristiques de rémunération homogène : taux fixe, variable ou révisable. Elle accorde une importance particulière à l’impassé à taux fixe qui est la plus sensible aux variations de taux d’intérêt à court-terme.

Les impasses sont alors analysées par sous-ensembles d’opérations sensibles en intérêt à une même variable. En effet, l’impassé à taux fixe ou à taux certain, correspond à l’impassé des opérations dont le taux est connu et invariable pendant une durée déterminée sur la période d’analyse.

Le pilotage du risque de taux s’appuie principalement sur des méthodes d’évaluation et de suivi de ce risque qui se déclinent comme suit :

- Analyse de l’évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux [risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux] ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux: Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d’écoulement statique préalablement validées pour les postes non échancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l’importance des GAP’s pour chaque maturité afin d’en dégager le profil de risque de la banque.
- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l’impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II »
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l’impact d’un mouvement parallèle des taux de 100 Pb, 200 Pb [réglementaire] et 300 Pb, sur le PNB et les Fonds Propres économiques de la Banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement des limites est dûment justifié.
- Reporting sur la gestion du risque de taux couvrant l’ensemble des analyses. [Mensuel]

Présentation des indicateurs de suivi des risques de taux :

Les principaux indicateurs de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Les Gap’s de taux sur les différentes tranches de maturité ;
- L’impact sur le PNB prévisionnel d’une variation de taux [en %]
- L’impact sur la valeur économique d’une variation de taux [en %]

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE &DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

Méthodologies de mesure des risques de base et Optionnels :

Les aspects relatifs aux risques de base et optionnels sont pris en compte dans la mesure des Gap’s de taux de la banque. En effet, les modalités d’écoulement du Bilan / Hors bilan, utilisées dans la mesure des Gap’s de taux intègre un ensemble d’hypothèses traduisant d’une part, l’effet des Options cachées incorporées au bilan (remboursement par anticipation, avances sur DAT ...). D’autre part, les actifs et passifs à taux variable, sont écoulés sur la base de la nature du taux d’indexation et à la date de la prochaine révision de taux.

Limites fixées en matière de mesure des risques de taux et modalités de leur révision:

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) : +/-110 Millions / ou 5% du PNB prévisionnel
- Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires : 20%

Principales limites en termes d’impasses en taux :

- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrds dhs
- Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : Min 2 Mrds dhs
- Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : Min -2 Mrds Dhs

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l’entité ALM et fait l’objet d’une présentation détaillée lors de la réunion d’un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite. Au cours du premier semestre de l’année 2020, il n’y a eu aucune révision des limites au titre du risque de taux.

Toutefois, au cours du premier semestre de l’année 2020, l’entité ALM au sein du CAM a continué de faire le suivi des éléments de gestion du risque de taux et de liquidité sur la base consolidée du Groupe CAM.

La fixation des limites internes repose principalement sur plusieurs modalités :

- L’analyse sectorielle ;
- l’évolution de la structure bilancielle de la banque ;
- L’évolution des conditions de marché (taux directeur, courbe de taux, sous liquidité...) ;

Au 30 Juin 2020, nous constatons que l’étude d’impact statique d’une variation de taux de +/-200 Pbs ressort un impact sur le PNB de +/-3,3%, ainsi que l’impact sur la valeur économique s’élève à +/-0,7% des fonds propres réglementaires prévisionnels. Quant aux impasses en taux et au titre du même exercice, les gaps en taux ressortent à :

- Impasses en taux à 1 mois : 3,4 Mrds Dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : 3,3 Mrds Dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : -1,1 Mrds Dhs.

Ces niveaux respectent les limites internes.

c. Gestion du risque de change

Le risque de change d’un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change.

La gestion du risque de change au sein de la Direction ALM repose sur le suivi et la gestion de l’ensemble des positions de change de la banque inscrites dans le bilan / hors bilan.

La gestion du risque de change consiste pratiquement à mesurer en temps réel, l’exposition nette sur chaque devise (par rapport à la devise de référence).

La pratique consiste à produire des gaps de liquidité dans chaque devise. Puis d’inclure les opérations équivalentes à des opérations de change à terme dans les gaps de taux et de liquidité respectifs.

4.2 Présentation du Comité ALM:

Le Comité ALM se charge par la suite de prendre toutes les mesures qu’il estime prioritaire pour une meilleure maîtrise des principaux risques financiers de l’établissement (de taux, de liquidité, de change, de prix et de contrepartie financière). La fréquence de tenu du Comité est trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM.

Le Comité ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque, fixer les objectifs de rentabilité des fonds propres ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l’analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats convenus.

Dans le cadre de ses missions, le Comité ALM doit également veiller aux équilibres bilanciels de la banque et engager des actions en vue d’améliorer l’adossement en taux et en liquidité du bilan et ce par l’analyse de l’adossement prévisionnel en intégrant les productions futures des emplois et ressources ainsi que la mise en place d’un ensemble de mesures d’ajustement à moyen terme sans entraver la conduite des activités commerciales de la banque.

4.3 Description du Backtesting des modèles d’écoulement

La gestion du risque de taux et risque liquidité repose sur des modèles d’écoulement :

Ces conventions d’écoulement sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d’affiner l’analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré par la direction ALM.

Le Backtesting des modèles d’écoulement est essentiel et réalisé annuellement afin de prendre en considération les changements au niveau du rythme d’évolution des différents postes du bilan. L’approche du Backtesting repose sur la comparaison entre les prévisions ressorties du modèle et les réalisations effectives.

Des indicateurs traduisant l’écart de prévision sont mis en place afin de s’assurer de la pertinence du pouvoir prévisionnel des modèles.

Le Backtesting est réalisé sur les modèles d’écoulement statistiques ayant pour objet de prévoir l’écoulement des postes non contractuels à savoir principalement les dépôts à vue.

5) Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. », cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Au sein du Domaine « Contrôle et Audit Général », La Direction Centrale de gestion des risques opérationnels est en charge de l’identification, de la mesure, du suivi et de la maîtrise des risques opérationnels auxquels les activités du Groupes et des filiales sont exposés.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM permet d’assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels à travers la mise en place de la cartographie des risques, d’un dispositif de collecte des incidents et du déploiement progressif des indicateurs de suivi des risques.

Le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels du GCAM au titre de l’arrêté au 30/06/2020 concerne les principales lignes métiers de la Banque ainsi que ses principales filiales.

5.1 Politique du GCAM en matière de risques opérationnels

Le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s’inscrit dans un système d’amélioration continue, à travers un Dispositif de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel basé sur des règles, des normes et des méthodes homogènes pour l’ensemble des métiers du GCAM, elle a pour enjeux de :

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques ;
- Optimiser à terme le capital réglementaire au titre du risque opérationnel
- Fournir un processus de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel basé sur une organisation qui permet d’améliorer les prises de décisions et de réduire l’exposition aux risques et de mettre en place les plans d’action et d’atténuation des risques (renforcement du dispositif de contrôle ; optimisation des processus organisationnels, lancement de projets informatiques, formation et sensibilisation des RH...).

5.2 Organisation de la filière des risques opérationnels

L’organisation de la filière risques opérationnels au niveau groupe s’articule autour des fonctions suivantes :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d’un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des Managers Risques Opérationnels rattachés à la Direction du Risque Opérationnel, et positionnés au niveau d’un ou plusieurs métiers, ils sont les garants de la mise en œuvre de la charte et du dispositif de mesure, de contrôle et de gestion des risques opérationnels.

- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, au niveau des métiers centraux et des filiales dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission d’identifier les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l’outil de gestion des risques, Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d’actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques;
- Des Correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des Filiales chargés d’identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées.
- Des chargés de régularisation au niveau du réseau qui assurent le suivi des statuts de régularisation des anomalies relevés par les entités de contrôle interne

Le pilotage et le suivi du Dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré par la mise en place d’une gouvernance déclinée à travers les instances suivantes :

- Le comité risque Opérationnel Groupe : est l’organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d’actions.
 - Le comité de risque opérationnel métier : en charge du suivi de l’évolution de la collecte des événement et incident, la validation des mises à jour de la cartographie, l’élaboration et la mise en œuvre des actions d’atténuation et de maîtrise des risques. Ce comité vise à suivre l’exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.
- En termes d’approche générale de gestion, l’organisation de la filière Risque opérationnel s’appuie sur deux niveaux de gestion :
- 1er niveau**: la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l’entité Risques Opérationnels : celle-ci a notamment la charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d’éclairer leurs décisions en matière d’actions de couverture de ces risques.
 - 2ème niveau**: la mise en œuvre d’actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, des entités chargées du Contrôle permanent à distance au niveau du siège et in situ au niveau du Réseau, et des entités liées à l’Audit pour les entités du siège et à l’inspection pour les entités du réseau.

5.3 Principaux outils méthodologiques :

a. Cartographie des risques opérationnels

Le démarche d’élaboration de la cartographie de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place des stratégies pour les atténuer.

Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents), elle s’articule autour de :

- Approche par processus consistant à rencontrer les responsables métiers pour s’exprimer sur les risques inhérents à leur activité [Analyse des processus concernés] en tenant compte des contrôles mis en place (au niveau des procédures, verrouillage SI, contrôles réalisés par les entités de contrôle, ...)
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Relais Risques Opérationnels, Contrôle Général, Réclamations...).

Le processus d’évaluation et de mesure des risques combine l’évaluation à dire d’expert pour les risques potentiels, l’évaluation sur une base réelle pour les risques avérés.

Au 30/06/2020, il a été procédé à la mise à jour semestrielle de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- L’analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l’évaluation, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d’occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d’actions ;
- L’amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour des référentiels au niveau de l’outil de gestion (processus, entités, utilisateurs, SI) ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mis en place.

Il convient de préciser que les risques liés à la catégorie « interruption de processus et dysfonctionnement des systèmes » sont couverts par la mise en place d’un Plan de Continuité d’Activités (PCA/PSI) – dispositif qui vise à pallier une impossibilité d’assurer le fonctionnement normal d’un service ou d’un site en raison d’un événement majeur, comme une panne du système d’information, un incendie, une grève.

b. Processus de collecte des événements, incidents et pertes

La collecte des incidents répond à un objectif de connaissance du coût du risque, d’amélioration permanente des dispositifs de contrôle interne et à des objectifs réglementaires :

- La remontée au fil de l’eau des événements ou des incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètre métier au niveau de l’outil de gestion ;
- La détection des événements et des incidents à travers la remontée à fréquence régulière émanant des acteurs du dispositif de contrôle internes (Contrôle permanent, Audit et inspection) permettant d’alimenter les bases de données et d’assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectés.

c. Dispositif de reporting

La GCAM a mis en place de la solution de gestion permettant de générer une batterie de reporting automatisés, afin de disposer d’une vision transverse sur le suivi et le pilotage des risques et sur le pilotage des risques et sur le Processus de la collecte de la remontée des incidents et des pertes. Il existe 3 types de reporting :

- Des reporting « opérationnels », au niveau des métiers, qui visent à présenter les principaux éléments de mesure, d’évolution et d’exposition aux risques opérationnels, dans un objectif de prise de décisions lors des Comités RO dans les métiers ;
- Des reporting consolidés à usage interne, au niveau du Groupe, qui visent à présenter des éléments consolidés sur les risques (principaux risques opérationnels survenus et risques majeurs, évolutions des incidents et des indicateurs, état d’avancement des d’actions au niveau du groupe ;
- Des reporting consolidés réglementaires à destination des instances de supervision.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - * 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - * 50 % pour les créances douteuses ;
 - * 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 Portefeuilles de titres

1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.6 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.7 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	Sans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	Sans
Matériel roulant	Sans
Agencements, aménagements et installations	Sans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

BILAN

en milliers de dh

ACTIF	30/06/20	31/12/19
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	4 514 797	1 941 642
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	768 586	2 705 742
A vue	651 832	1 810 922
A terme	116 755	894 820
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	80 358 313	80 226 417
Crédits de trésorerie et à la consommation	36 294 350	35 890 456
Crédits à l'équipement	20 070 223	20 497 403
Crédits immobiliers	17 151 650	17 552 093
Autres crédits & financement participatifs	6 842 091	6 286 465
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	874 106	880 278
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	12 442 407	12 782 268
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 211 068	8 614 828
Autres titres de créance	217 849	364 474
Titres de propriété	3 013 490	3 802 965
AUTRES ACTIFS	3 853 599	3 502 688
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 287 155	2 944 598
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 287 155	2 944 598
Autres titres de créance	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	776 990	749 881
Participations dans les entreprises liées	676 904	649 801
Autres titres de Participations et emplois assimilés	100 086	100 080
Titres de Moubadara & Moucharaka	-	-
CRÉANCES SUBORDONNÉES	840	840
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT & WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	270 000	150 000
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 413	410 383
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 657 207	6 555 987
TOTAL DE L'ACTIF	114 232 413	112 850 726

HORS BILAN

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
ENGAGEMENTS DONNES	11 925 373	12 117 844
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	159 949	166 372
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 007 507	7 782 914
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	523 032	516 696
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 234 884	3 651 862
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 067 515	2 881 673
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	14 779	15 061
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 238 596	2 119 066
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 929	26 135
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	13 100	37 643
Commissions sur prestations de service	244 205	242 599
Autres produits bancaires	465 905	441 169
Transferts de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 080 737	1 103 394
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	241 781	188 162
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	544 931	563 948
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 275	89 539
Autres charges bancaires	190 751	261 745
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 986 778	1 778 279
Produits d'exploitation non bancaire	104 640	174 814
Charges d'exploitation non bancaire	37 932	21 278
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	963 816	924 897
Charges de personnel	532 472	529 437
Impôts et taxes	18 037	16 328
Charges externes	292 374	254 951
Autres charges générales d'exploitation	24 521	22 040
Dotations aux amortissements et aux provisions des immo	96 412	102 141
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 002 083	908 409
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	442 563	369 747
Pertes sur créances irrécouvrables	76 590	419 944
Autres dotations aux provisions	482 930	118 719
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	268 800	262 403
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	249 128	232 679
Récupérations sur créances amorties	18 482	29 201
Autres reprises de provisions	1 190	523
RESULTAT COURANT	356 387	360 911
Produits non courants	61	1 093
Charges non courantes	131 611	95 233
RESULTAT AVANT IMPOTS	224 838	266 771
Impôts sur les résultats	74 450	24 544
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	150 387	242 227

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 067 515	5 989 320
Récupérations sur créances amorties	18 482	34 981
Produits d'exploitation non bancaire perçus	104 701	276 835
Charges d'exploitation bancaire versées	-1 832 502	-3 650 402
Charges d'exploitation non bancaire versées	-169 543	-224 940
Charges générales d'exploitation versées	-867 404	-2 036 736
Impôts sur les résultats versés	-74 450	-63 798
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	246 799	325 261
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 937 156	-1 753 840
Créances sur la clientèle	-245 724	-5 504 554
Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	-29 806	-3 013 886
Autres actifs	-393 764	285 856
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 307 614	476 471
Dépôts de la clientèle	-1 897 438	4 357 887
Titres de créance émis	162 218	1 522 778
Autres passifs	120 896	362 053
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1 961 152	-3 267 234
III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	2 207 951	-2 941 973
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	707 358	547 283
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-842 931	-1 031 613
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	-135 573	-484 330
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	98 340	1 308 845
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Augmentation des capitaux propres et assimilés	402 437	
Intérêts versés		
Dividendes versés		
V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	500 776	1 308 845
VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	2 573 154	-2 117 458
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 941 643	4 059 101
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 514 797	1 941 643

ETAT DES SOLDES DE GESTION

	en milliers de dh	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/20	30/06/19
Intérêts et produits assimilés	2 344 304	2 160 262
Intérêts et charges assimilées	889 986	841 649
MARGE D'INTERET	1 454 318	1 318 613
Commissions perçues	244 205	242 599
Commissions servies	3 667	15 813
MARGE SUR COMMISSIONS	240 538	226 786
Résultat des opérations sur titres de transaction	306 023	205 641
Résultat des opérations sur titres de placement	19 737	48 724
Résultat des opérations de change	65 615	44 613
Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	391 375	298 978
Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Divers autres produits bancaires	13 100	37 652
Diverses autres charges bancaires	112 554	103 750
Parts des titulaires de compte de dépôts d'investissement		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 986 778	1 778 279
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-14 499	-14 477
Autres produits d'exploitation non bancaire	104 640	174 814
Autres charges d'exploitation non bancaire	37 932	21 278
Charges générales d'exploitation	963 816	924 897
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 075 171	992 441
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	251 543	527 810
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	467 241	103 719
RESULTAT COURANT	356 387	360 911
RESULTAT NON COURANT	-131 550	-94 140
Impôts sur les résultats	74 450	24 544
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	150 387	242 227
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	150 387	242 227
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	96 412	102 141
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15 690	15 000
Dotations aux provisions pour risques généraux	355 000	89 223
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations non courantes		20 209
Reprises de provisions	1 190	523
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	100 648	174 720
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles		327
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	515 651	293 884
Bénéfices distribués		
AUTOFINANCEMENT	515 651	293 884

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	en milliers de dh					
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/20	31/12/19
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 845 267	50 000	496 525	222 060	3 613 852	1 091 314
VALEURS RECUES EN PENSION						875 153
Au jour le jour						200 047
A terme						675 107
COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE						1 332 447
Au jour le jour						1 119 478
A terme						212 969
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES		1			1	1
INTERETS COURUS A RECEVOIR	23				23	209
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	2 845 289	50 001	496 525	222 060	3 613 875	3 299 124

CREANCES SUR LA CLIENTELE

					en milliers de dh	
CREANCES	Secteur	Secteur privé			30/06/20	31/12/19
		Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	961 814	3 583 146	22 530 704	5 825 709	32 901 373	32 657 312
Comptes à vue débiteurs	509 535	57 234	8 681 501	4 977 986	14 226 256	15 453 773
Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 598 994	754 434	2 355 707	3 107 021
Crédits à l'exportation			279 322	24 679	304 001	325 979
Autres crédits de trésorerie	450 000	3 525 912	11 970 887	68 610	16 015 409	13 770 539
CREDITS A LA CONSOMMATION				2 087 581	2 087 581	2 067 332
CREDITS A L'EQUIPEMENT	822 156		9 623 586	8 360 847	18 806 589	19 302 827
CREDITS IMMOBILIERS			7 671 998	8 870 009	16 542 007	16 943 663
AUTRES CREDITS		214 353	3 678 716	466 398	4 359 467	4 288 453
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	874 106				874 106	880 278
INTERETS COURUS A RECEVOIR				3 178 672	3 178 672	2 968 819
CREANCES EN SOUFFRANCE				2 482 624	2 482 624	1 998 012
TOTAL	2 658 076	3 797 499	43 505 004	31 271 840	81 232 419	81 106 695

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		30/06/20	31/12/19
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	425 758	12 503 648	2 677 478	122 678	15 729 562	15 726 866
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		12 498 223			12 498 223	11 559 426
Obligations		5 425	212 424		217 849	363 823
Autres titres de créance						
Titres de propriété	425 758		2 465 054	122 678	3 013 490	3 803 617
TITRES NON COTES						
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL	425 758	12 503 648	2 677 478	122 678	15 729 562	15 726 866

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	8 729 267	8 729 267	8 306 583			
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	6 118 793	6 118 793	5 718 733			
Obligations	212 424	212 424	189 800			
Autres titres de créance						
Titres de propriété	2 398 050	2 398 050	2 398 050			
TITRES DE PLACEMENT	3 689 075	3 711 974	3 350 460	57 246	34 218	34 218
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3 034 918	3 077 404	2 716 000	42 753	267	267
Obligations	27 807	5 411	5 300	104	22 500	22 500
Autres titres de créance						
Titres de propriété	626 351	629 160	629 160	14 389	11 451	11 451
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 232 715	3 435 970	3 158 195	203 686	432	
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	3 232 715	3 435 970	3 158 195	203 686	432	
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TOTAL	15 651 057	15 877 211	14 815 238	260 932	34 649	34 218

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

ACTIF	30/06/20	31/12/19
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	561 382	607 070
Sommes dues par l'Etat	456 203	502 017
Divers autres débiteurs	105 179	105 053
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	2 008 576	1 919 478
COMPTES DE REGULARISATION	1 283 641	976 140
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	3 853 599	3 502 688

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50		
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%		8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%		100	
SOGETA	Agriculture		0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		
SOCIETE LAITIERE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	
FRUMAT	Agro Industrie		0,00%		14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200		
AGRICULTURE & PECHE				14 561	15 104	
TAMWIL EL FELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	113 836	11 164	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		
SWIFT	Service		0,00%	23		
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Service	98 200	10,18%	10 000		3 500
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	5 610	3 172	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	7 969	696	
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	146	34	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 234	5 516	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	822	6 678	
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340		
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356		
CAM LEASING	Crédit à la consommation	100 000	100,00%	73 438	26 562	
CAM GESTION	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000		
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		9 600
MSIN GESTION	Gestionnaire OPCVM	1 000	30,00%	300		
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59		
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse	387 518	3,00%	11 765		
AL AKHDAR BANK	banque participative	400 000	51,00%	204 000		
AFREXIMBANK	Banque	47 500 000	0,06%	4 727		
AMIFA	Micro finances		40,00%	2 459		
BANQUE, FINANCE & SERVICES				501 741	53 822	13 100
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	1 548	8 452	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500		
DIVERS				18 613	8 452	
DOTATIONS DIVERSES				242 076	65 018	
TOTAL				776 991	142 395	13 100

CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de dh

CRÉANCES	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	30/06/20			31/12/19	30/06/20	31/12/19
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées	840		840	840	840	840
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	840		840	840	840	840

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	842 138 163	32 570 641			874 708 804	431 754 759	14 540 795		446 295 555	428 413 249
- Droit au bail	20 149				20 149	8 170			8 170	11 979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	821 989	32 571			854 560	423 585	14 541		438 126	416 434
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 674 379	810 360	707 001		8 777 738	2 118 392	102 431	100 291	2 120 531	6 657 207
- Immeubles d'exploitation	2 243 861	723 949	703 022		2 821 774	362 652	23 993	98 970	287 675	2 534 098
. Terrain d'exploitation	580 871		174 117		406 753					406 753
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 646 058		528 904		1 117 154	362 652	23 993	98 970	287 675	829 478
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	16 932				16 932					16 932
. Comptes courants dans les SCI rattachées à l'exploitation		723 949		556 985	1 280 934					1 280 934
- Mobilier et matériel d'exploitation	858 515	21 339			879 853	731 909	17 723		749 632	130 221
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	276 269	4 578			280 847	218 210	5 895		224 105	56 742
. Matériel Informatique	462 270	13 673			475 943	408 044	10 083		418 127	57 815
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	62 633				62 633	62 623	1		62 625	8
. Autres matériels d'exploitation	57 343	3 088			60 431	43 031	1 743		44 775	15 657
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 042 282	28 099	1 703	16 589	1 085 268	767 587	33 200	1 322	799 466	285 802
- Immobilisations corporelles hors exploitation	4 490 249	19 458	2 277		3 950 444	256 244	27 514		283 758	3 666 686
. Terrains hors exploitation	526 019		570		525 449					525 449
. Immeubles hors exploitation	1 044 395	5 388	1 707		1 048 076	164 860	20 576		185 436	862 640
. Mobiliers et matériel hors exploitation	112 846	226			113 072	53 173	5 025		58 199	54 873
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 806 988	13 844		556 985	2 263 847	38 211	1 913		40 123	2 223 724
- Immobilisations en cours	39 473	17 515		16 589	40 399					40 399
TOTAL	9 516 517	842 931	707 001		9 652 447	2 550 146	116 971	100 291	2 566 826	7 085 620

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/20	31/12/19
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			168 532	1 141	169 673	405 834
VALEURS DONNEES EN PENSION	6 505 904	907 154			7 413 058	6 600 167
- au jour le jour						
- à terme	6 505 904	907 154			7 413 058	6 600 167
EMPRUNTS DE TRESORERIE	3 119 000	260 000	1 500 000		4 879 000	4 217 817
- au jour le jour						
- à terme	3 119 000	260 000	1 500 000		4 879 000	4 217 817
EMPRUNTS FINANCIERS				2 095 970	2 095 970	1 056 520
AUTRES DETTES		15 261			15 261	17 013
INTERETS COURUS A PAYER	25 995	1 156	25 567	3 804	56 522	24 518
TOTAL	9 650 899	1 183 570	1 694 099	2 100 915	14 629 483	12 321 869

DEPOTS DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			30/06/20	31/12/19
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	5 365 790	951 521	7 195 934	23 425 673	36 938 918	40 453 196
COMPTE D'EPARGNE				12 845 051	12 845 051	13 118 783
DEPOTS A TERME	5 200 164	8 192 608	4 215 735	7 225 463	24 833 970	22 629 377
AUTRES COMPTES CREDITEURS	110 263		918 229	814 137	1 842 629	2 141 470
INTERETS COURUS A PAYER				359 934	359 934	375 113
TOTAL	10 676 217	9 144 129	12 329 898	44 670 257	76 820 501	78 717 939

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	461 508	303 388
CREDITEURS DIVERS	350 350	299 639
Sommes dues à l'Etat	206 165	172 140
Sommes dues aux organismes de prévoyance	54 846	47 449
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	52 980	49 744
Divers autres créditeurs	23 791	17 737
COMPTES DE REGULARISATION	710 658	798 594
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 522 516	1 401 621

PROVISIONS

en milliers de dh					
	31/12/19	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/20
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 453 368	466 262	257 383		5 662 247
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 919 684	439 969	249 128		5 110 525
Titres de placement	32 730	8 553	7 065		34 218
Titres de participation et emplois assimilés	127 896	15 690	1 190		142 395
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	373 059	2 050			375 109
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 168 022	467 784		-28 113	1 607 694
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 227	543			20 771
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	986 000	355 000			1 341 000
Provisions pour autres risques et charges	145 114	112 241		-28 113	229 242
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	6 621 390	934 046	257 383	-28 113	7 269 940

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

en milliers de dh		
Rubriques	30/06/20	31/12/19
Subventions d'investissement	3 578	3 578
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
Fonds de garantie Union Européenne	3 578	3 578
TOTAL	7 157	7 157

DETTES SUBORDONNEES

en milliers de dh									
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
MAD	70 000		7	4,11%		70 000			
MAD	140 500		7	4,42%		140 500			
MAD	180 000		10	3,56%		180 000			
MAD	450 000		10	3,71%		450 000			
MAD	500 000		10	4,11%		500 000			
MAD	1 000 000		10	4,22%		1 000 000	53 500	53 500	
MAD	350 000		10	4,43%		350 000	10 000	10 000	
MAD	759 500		10	4,80%		759 500	10 000	10 000	
MAD	218 400		Perpétuelle	5,11%		218 400			
MAD	631 600		Perpétuelle	5,78%		631 600			
TOTAL	4 300 000				-	4 300 000	73 500	73 500	

CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh				
CAPITAUX PROPRES	31/12/19	Affectation du résultat	Autres variations	30/06/20
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	2 780 345	20 122		2 800 467
Réserve légale	80 746	20 122		100 867
Autres réserves	1 256 479			1 256 479
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120
Capital	4 227 677			4 227 677
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)		382 315		382 315
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Dividendes distribués				
Résultat net de l'exercice (+/-)	402 437	-402 437	150 387	150 387
TOTAL	7 410 458		150 387	7 560 845

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

en milliers de dh		
	30/06/20	31/12/19
Opérations de change à terme	8 942 843	9 322 921
Devises à recevoir	1 523 721	2 564 102
Dirhams à livrer	1 214 344	1 736 547
Devises à livrer	3 249 591	2 932 425
Dirhams à recevoir	2 955 187	2 089 846
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	8 942 843	9 322 921

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

en milliers de dh				
	Solde au début de période	Opérations comptables de la période	Déclarations TVA de la période	Solde fin de période
A. T.V.A. Facturée	46 336	87 908	103 504	30 739
B. T.V.A. Récupérable	3 313	85 441	75 621	13 133
sur charge	2 318	62 668	53 957	11 028
sur immobilisations	995	22 773	21 664	2 105
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A. =(A-B)	43 023	2 467	27 883	17 606

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Engagements de financement et de garantie donnés	11 925 373	12 117 844
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	159 949	166 372
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 007 507	7 782 914
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	523 032	516 696
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 234 884	3 651 862
Engagements de financement et de garantie reçus		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

MARGE D'INTERETS

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
INTERETS PERCUS	2 344 304	2 160 262
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14 779	15 061
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 238 596	2 119 066
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 929	26 135
INTERETS SERVIS	889 986	841 649
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	241 781	188 162
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	544 931	563 948
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 275	89 539
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTERET	1 454 318	1 318 613

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

	en milliers de dh		
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	552 845	552 845	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	552 845	552 845	

	en milliers de dh		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 071 586	1 071 586	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	1 071 586	1 071 586	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
ACTIF :	5 055 945	4 103 248
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	62 552	150 182
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	222 060	660 654
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	4 331 541	2 846 211
Titres de transaction et de placement et invest		358 506
Autres actifs	80 198	85 266
Titres de participation et emplois assimilés	359 593	2 429
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	5 055 945	4 103 248
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 094 190	2 222 502
Dépôts de la clientèle	527 526	524 943
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	2 434 229	1 355 803
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :		
Engagements donnés	1 019 093	1 660 353
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	523 032	516 696

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

	en milliers de dh						
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
18/06/2020	Terrain d'exploitation	174 117		174 117	700 716	96 284	
	Immeubles d'exploitation. Bureaux	528 904	98 970	429 935			
	Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 703	1 322	381			
	Terrains hors exploitation	570		570	6 641	4 364	
	Immeubles Hors exploitation	1 707		1 707			
TOTAUX		707 001	100 291	606 710	707 358	100 648	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

	en milliers de dh	
CATEGORIE DES TITRES	30/06/20	31/12/19
Titres de participations & titres de placement	13 100	37 643
TOTAL	13 100	37 643

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
PRODUITS	465 905	441 161
Gains sur les titres de transaction	343 572	306 169
Plus value de cession sur titres de placement	23 167	71 508
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	7 065	3 189
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	92 102	60 294
CHARGES	74 530	142 182
Pertes sur les titres de transaction	37 549	100 529
Moins value de cession sur titres de placement	1 942	3 636
Etalement de la prime d'investissement / placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	8 553	22 338
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	26 487	15 681
Diverses autres charges bancaires		
RESULTAT	391 375	298 978

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
CHARGES DE PERSONNEL	532 472	529 437
Dont salaires & appointements	53 425	53 732
Dont charges d'assurances sociales	41 565	41 366
Dont charges de retraite	52 112	52 220
Dont charges de formation	7 471	8 330
Dont autres charges de personnel	377 899	373 788
IMPOTS ET TAXES	18 037	16 328
Taxes urbaines & taxes d'élidité	3 568	3 155
Patente	11 162	11 027
Autres impôts & taxes	3 307	2 146
CHARGES EXTERNES	292 374	254 951
- Loyers de crédit-bail et de location	66 097	58 264
- Frais d'entretien et de réparation	59 101	47 350
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 393	15 173
- Transports et déplacements	16 024	14 865
- Publicité, publications et relations publiques	33 824	20 088
- Autres charges externes	102 934	99 211
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	24 521	22 040
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	96 412	102 141
TOTAL	963 816	924 897

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
COMMISSIONS PERCUES :	274 351	271 176
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle	30 146	28 578
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 011	691
Commissions sur fonctionnement de compte	91 685	87 966
Sur moyens de paiement	106 880	106 880
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service	44 629	47 061
Commissions sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSEES	3 667	15 813
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle		
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Opérations sur titres en gestion et en dépôt		
Sur moyens de paiement		
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service		
Commissions sur achats et cessions de titres	3 667	15 813

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	30/06/20	31/12/19	30/06/20	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 242	2262	369 370	421 667
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire [OPCVM]	57	48	1 468 377	1 423 977
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	5	5	656 700	696 600
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Produit Net Bancaire	1 986 778	1 778 279
Résultat Brut d'exploitation	1 075 171	992 441
Résultat avant impôt	224 838	266 771

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh	
	Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats
Décision de l'assemblée Générale du 22 Juin 2020		402 437
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	402 437	Dividendes
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation
TOTAL A	402 437	TOTAL B
		402 437

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
Autres produits bancaires	465 905	441 169
- Gains sur titres de transaction	343 572	306 169
- Plus-values de cession sur titres de placement	23 167	71 508
- Produits sur opérations de change	92 102	60 294
- Divers autres produits bancaires		8
Reprises de provision sur depreciations des titres de placement	7 065	3 189
Autres charges bancaires	190 751	261 745
- Charges sur titres de transactions	37 549	100 529
- Charges sur emprunts de titres		
- Charges sur moyens de paiement		
- Cotisation au fonds de garantie	59 625	54 487
- Charges opération de change	26 487	15 681
- Moins values sur cession de titres	1 942	3 636
- Autres charges	56 596	65 076
- Provisions sur titres	8 553	22 338
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
Produits d'exploitation non bancaire	104 640	174 814
Dont plus values de cession d'immobilisation	100 648	174 720
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	3 992	94
Charges d'exploitation non bancaire	37 932	21 278
Charges sur valeurs et emplois divers	37 932	20 951
dont moins values de cession titres de participations		327
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 002 083	908 409
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	268 800	262 403
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	61	1 093
Charges non Courantes	131 611	95 233

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	356 387	360 911
Réintégrations fiscales (+)	90 127	11 927
Déductions fiscales (-)	113 748	212 363
Résultat courant théoriquement imposable (=)	332 767	160 475
Impôt théorique sur résultat courant (-)	123 124	59 376
RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS (=)	209 643	101 099

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	30/06/20	
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	224 838	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	90 127	
III - DEDUCTIONS FISCALES		113 748
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		201 217
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		
. Déficit net fiscal		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture [1]	30/06/2020
- Date d'établissement des états de synthèse [2]	17/09/2020
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	- Favorables - Défavorable	INDICATIONS DES EVENEMENTS
		Néant Néant

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital :	en milliers de dh		
Montant du capital social souscrit et non appelé	4 227 677		
Valeur nominale des titres	100		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
TOTAL	42 276 765	42 276 765	100%

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	en milliers de dh		
	30/06/20	30/06/19	30/06/18
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	11 997 637	10 345 295	9 607 970
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 986 778	1 778 279	1 672 158
2- Résultat avant impôts	224 838	266 771	240 780
3- Impôts sur les résultats	74 450	24 544	13 700
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	3 182 782	2 780 345	2 408 380
RESULTAT PAR TITRE (en Dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	532 472	529 437	493 188
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 951	3 943	3 787

TITRES DE CREANCES EMIS

	en milliers de dh						
Nature	Date souscription	Date échéance	Maturite	Taux	Principal	Intérêts courus	Total
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	650 000	6 860	656 860
CDN	19/04/2017	19/04/2024	7 ANS	3,71	500 000	3 710	503 710
CDN	25/07/2018	27/07/2020	2 ANS	2,94	130 000	3 619	133 619
CDN	06/08/2018	06/08/2020	2 ANS	2,95	150 000	4 044	154 044
CDN	27/03/2019	27/03/2021	2 ANS	2,81	101 000	750	101 750
CDN	01/04/2019	01/04/2021	2 ANS	2,79	330 000	2 303	332 303
CDN	24/06/2019	24/06/2021	2 ANS	2,72	312 000	142	312 142
CDN	02/08/2019	31/07/2020	52 SEMAINES	2,63	460 000	11 190	471 190
CDN	02/08/2019	02/08/2021	2 ANS	2,74	220 000	5 576	225 576
CDN	30/08/2019	28/08/2020	52 SEMAINES	2,65	180 000	4 043	184 043
CDN	18/09/2019	16/09/2020	52 SEMAINES	2,63	200 000	4 178	204 178
CDN	02/10/2019	30/09/2020	52 SEMAINES	2,62	50 000	990	50 990
CDN	17/10/2019	17/10/2021	2 ANS	2,72	60 000	1 166	61 166
CDN	17/10/2019	15/10/2020	52 SEMAINES	2,62	145 000	2 712	147 712
CDN	17/10/2019	17/10/2021	2 ANS	2,72	39 000	757	39 757
CDN	17/10/2019	15/10/2020	52 SEMAINES	2,62	156 000	2 919	158 919
CDN	30/10/2019	28/10/2020	52 SEMAINES	2,61	43 000	761	43 761
CDN	14/11/2019	14/11/2024	5 ANS	3,00	267 000	5 096	272 096
CDN	24/12/2019	22/12/2020	52 SEMAINES	2,64	105 000	1 455	106 455
CDN	18/02/2020	18/08/2020	26 SEMAINES	2,51	50 000	463	50 463
CDN	18/02/2020	16/02/2021	52 SEMAINES	2,63	825 000	8 015	833 015
CDN	20/02/2020	18/02/2021	52 SEMAINES	2,63	45 000	431	45 431
CDN	18/02/2020	18/02/2022	2 ANS	2,73	148 000	1 493	149 493
CDN	20/02/2020	20/02/2022	2 ANS	2,73	170 000	1 689	171 689
CDN	08/05/2020	08/05/2022	2 ANS	2,80	600 000	2 473	602 473
CDN	17/06/2020	17/06/2027	7 ANS	3,40	1 000 000	1 521	1 001 521
CDN	25/06/2020	24/06/2021	52 SEMAINES	2,42	100 000	33	100 033
CDN	25/06/2020	25/06/2022	7 ANS	2,64	540 000	198	540 198

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à législation fiscale en vigueur, les exercices clos 2017, 2018 & 2019 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes.

Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision.

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés	-	-	-	-	-	114 304	-	114 304
Créances sur La clientèle	5 884 913	2 071 243	3 119 162	4 926 554	12 475 030	9 341 871	18 404 384	56 223 157
Titres de transactions , placement & investissement	-	40 500	-	144 106	9 355 615	2 385 789	3 725 044	15 651 054
TOTAL EMPLOIS	5 884 913	2 111 743	3 119 162	5 070 660	21 830 645	11 841 964	22 129 428	71 988 515

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	7 847 598	2 294 460	1 500 000	1 452 128	1 293 842			14 388 028
Dettes envers la clientèle	3 035 414	5 673 558	8 017 248	6 388 887	1 231 310	487 553		24 833 970
Certificats de dépôt émis	130 000	1 090 000	449 000	2 363 000	1 777 000	767 000	1 000 000	7 576 000
Dettes subordonnées					1 350 000	160 500	2 789 500	4 300 000
TOTAL RESSOURCES	11 013 012	9 058 018	9 966 248	10 204 015	5 652 152	1 415 053	3 789 500	51 097 998

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
4	6 992 986	5 501 140	814 515	677 331

ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURÉS & IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	encours	Provisions
Créances en Souffrance Brutes	77 547	7 631 646	5 131 296
Watchlist	26	3 090 839	534 307

EFFECTIF

en nombre

	30/06/20	31/12/19
Effectifs rémunérés	3 941	3 852
Effectifs utilisés	3 941	3 852
Effectifs équivalent plein temps	3 941	3 852
cadres équivalent plein temps	2 590	2 500
Employés équivalent plein temps	1 351	1 352
Dont effectifs employés à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTELE

en nombre

	30/06/20	31/12/19
Comptes courants	133 270	124 843
Comptes chèques, hors MRE	435 924	446 151
Comptes MRE	13 669	13 810
Comptes d'épargne	722 772	705 934
Comptes à terme et bons de caisse	2 900	2 808
TOTAL	1 308 535	1 293 546

RÉSEAU

en nombre

	30/06/20	31/12/19
Guichets permanents	526	521
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	526	521
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 30/06/2020 :

en milliers de dh

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500	140 500	7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759 500	759 500	10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70 000	70 000	7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180 000	180 000	10 ANS	3,51% (variable)
2016	350 000	350 000	10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1 000 000	1 000 000	10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500 000	500 000	10 ANS	4,10 % (fixe)
2019	450 000	450 000	10 ANS	3,71% (fixe)
2019	631 600	631 600	PERPETUELLE	5,78% (variable)
2019	218 400	218 400	PERPETUELLE	5,11% (variable)

FONDS PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
FONDS PROPRES	12 065 551	11 713 502
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1	7 972 802	7 838 509
FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)	7 123 381	6 988 509
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
- Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
- Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	1 788 920	1 658 916
Autres réserves	100 868	80 745
Autres immobilisations incorporelles	-437 204	-421 949
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1 (AT1)	849 421	850 000
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 (T2)	4 092 749	3 874 993
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	3 286 056	3 278 900
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	806 693	588 936
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-437 204	-421 949
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		7 157
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de categorie2 (T2)		
TOTAL RISQUES	6 776 129	6 544 635
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	5 852 297	5 686 193
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	363 343	311 726
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	560 488	546 716
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	9,41%	9,58%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	14,24%	14,32%

ICAAP

Dans le cadre de Pilier II des accords Bâle II, Le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur. Ledit processus repose sur 5 principes directeurs :

- Stratégie et modèle d'activité
- Identifier et mesurer les risques
- Evaluer et quantifier les risques
- Composition et allocation des fonds propres internes
- Stress tests internes

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

		30/06/20		31/12/19	
Ventilation des risques		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	11 016 804	-	8 501 471	-
	ECA	1 721 569	796 805	3 388 809	790 562
	Entreprises	53 668 376	37 525 115	53 408 877	35 552 533
	Clientèle de détail	39 034 002	22 079 660	39 060 731	22 214 397
	autre actif	20 537 907	12 752 138	19 944 138	12 519 921
	TOTAL	125 978 658	73 153 718	124 304 026	71 077 412
Risque de marche (risque de change)			4 541 788		3 896 575
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			7 006 104		6 833 953

AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	



Fidarc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A (CAM)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2020

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc (CAM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 11 997 637, dont un bénéfice net de KMAD 150 387, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au Covid 19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 24 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 58, Bd Abdelatif Benkadour
CASABLANCA
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHATT
Associé